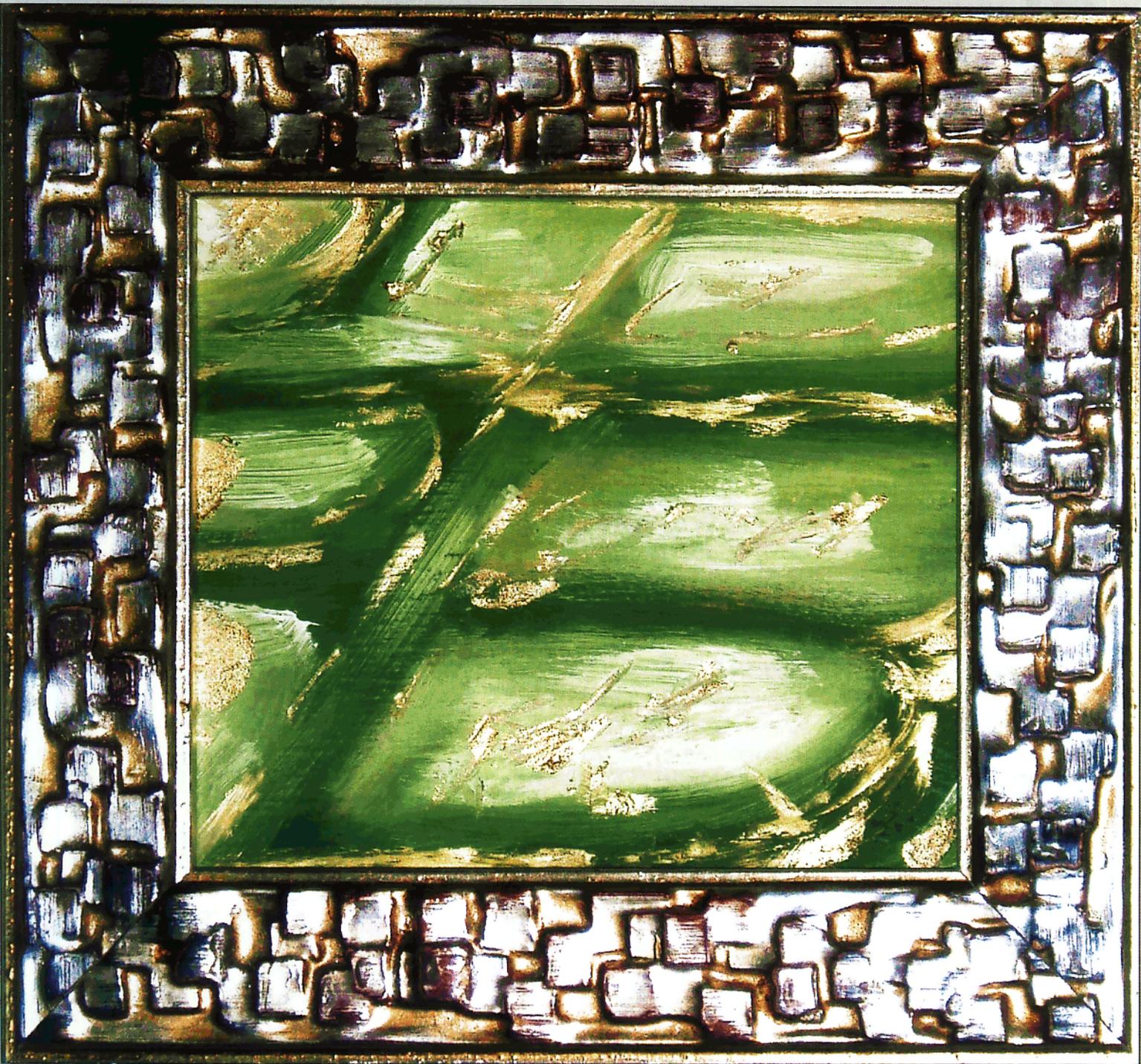




# Bulletin de L'A.N.A.I.

1<sup>er</sup> octobre 2005 - Numéro 3



La rizière Espérance (huile sur bois) par Mayence. Collection privée.

Publié par L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois,  
agrée par le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, 15, rue de Richelieu, 75001 Paris,  
Tél : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



# Sommaire

- |           |   |           |   |
|-----------|---|-----------|---|
| <b>4</b>  | <b>Tran Hung Dao et Lê Loi</b>  | <b>20</b> | <b>Lettre à un officier viet minh mort au combat</b>                    |
| <b>6</b>  | <b>Les tirailleurs et les travailleurs indochinois en métropole (1945-1954)</b> | <b>21</b> | <b>Bibliographie - Annonces</b>   |
| <b>9</b>  | <b>Nouvelles d'Indochine</b>  | <b>22</b> | <b>Courrier des lecteurs</b>  |
| <b>11</b> | <b>Des morts sans importance...</b>   | <b>23</b> | <b>Du Laos, adieu à Monsieur Tafforin</b>                               |
| <b>12</b> | <b>Quelques réflexions sur l'Indo-Chine en 1910</b>                             | <b>24</b> | <b>Avis de recherche Nécrologie</b>                                     |
| <b>15</b> | <b>Fraternité franco-indochinoise</b>   | <b>25</b> | <b>Les « Trinômes »</b>   |
| <b>16</b> | <b>Le crabe Da Tràng (Conte)</b>  | <b>26</b> | <b>Livres en vente au siège</b>   |
| <b>18</b> | <b>Nam Phuong</b>   | <b>27</b> | <b>Soixantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale</b> |
|           |   | <b>28</b> | <b>La vie des sections</b>  |

## EDITORIAL

par le Général  
de Division  
**Guy SIMON**  
Président  
de l'A.N.A.I.

## EN ATTENDANT LÊ LOI

**M**a génération et ses devancières depuis un siècle sont profondément attachées au Vietnam et aux Vietnamiens. A cause de la beauté des paysages, de la gentillesse et de la bonne éducation des habitants, d'un minimum de culture française qui permettait la communication et nous incitait à acquérir un minimum de culture vietnamienne.

Les Japonais ont brouillé les cartes en 1945. Puis les Américains en 1955. Nous n'avions pas d'illusion sur ces prédateurs, mais nous avons souffert des hurlements des Vietnamiens opportunistes. La destruction du monument aux morts français de Saïgon en 1964 ne peut être oubliée.

Bien sûr, lorsque le malheur s'abattit sur le Vietnam, lorsque les monuments aux morts vietnamiens de Saïgon et de Biên Hoa furent rasés par les communistes sous les applaudissements des opportunistes qui avaient changé de camp, nous avons ouvert les bras pour accueillir les fugitifs. Deux cent mille réfugiés ont refait leur vie chez nous grâce à la population française toute entière ; nos hommes politiques se sont unis dans la compassion.

Aujourd'hui, puisque les communistes font payer l'éducation comme un produit de luxe, nos associations parrainent des enfants pauvres et subventionnent directement des écoles privées dites « du peuple » ou « de l'affection ». En France notre gouvernement reçoit des étudiants et des stagiaires dans les universités et les hôpitaux. Au Vietnam il a fondé deux lycées français et fait donner des cours de français dans les établissements trilingues.

Car le communisme n'explosera que sous les pressions internes. Trân Hung Dao ne descendra plus du ciel. C'est aux Vietnamiens du Vietnam de secouer le joug déjà usé. Le gouvernement central l'a bien admis dans ses prévisions. Les échelons provinciaux, tonkinois colonisant le Sud, instruits dans la seule doctrine communiste, mais sensibles au confort du pouvoir, résistent encore comme s'ils connaissaient l'ancien adage : « La loi du roi s'arrête à la barrière du village ».

Aux nouvelles élites, donc, de se saisir de l'épée de Lê Loi. Mais il faut que la génération montante soit désintéressée. C'est d'ailleurs son intérêt.

Que peuvent faire les Vietnamiens d'outre-mer ? Donner l'exemple à leurs compatriotes en maintenant dans leur famille la tradition de bonne éducation qui a modelé l'âme annamite. Puis obtenir du gouvernement de leur pays d'accueil une intervention efficace sur les autorités de Hanoï. La France s'y emploie discrètement. Les États-Unis manient catégoriquement le chantage aux bons sentiments : l'admission à l'Organisation Mondiale du Commerce contre le respect des droits de l'homme, l'augmentation de l'aide américaine en échange de la liberté religieuse.

A bon entendeur salut.



### ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON  
Premier Vice-Président : Général Paul RENAUD  
Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÊN : Général Michel TONNAIRE  
Secrétaire général : Mireille de LABRUSSE  
Secrétaire général adjoint : Sabine DIDELOT  
Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

#### Membres d'honneur

François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR.

#### Administrateurs

Colonel BLAISE, Marie LÊ QUAN, Michel CHANU, Claude-Pierre FRANÇOIS, Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA BROUSSE, Thérèse LUCAS-POTIER, Général Georges PORMENTÉ.

Dépôt légal : N° 46423  
Commission paritaire des publications de presse : N° 1632-D.73  
Directeur de la publication : Général Guy SIMON  
Directeur de la rédaction : Marie LÊ QUAN  
Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT  
Secrétaire de la rédaction : Régine PUZIN  
Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris  
Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51  
Réalisation graphique : Italic Communication  
24, rue de Fauville 27000 Evreux  
Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98  
Impression : Imprimerie ETC  
avenue des Lions - ZI  
76190 Sainte-Marie-des-Champs.  
Tél. : 02.35.95.06.00  
Routage : Routex  
2-6, rue du Bois de l'Epine - BP 125  
Courcouronnes 91004 Evry Cedex  
Tél. : 01.60.87.34.34

© Bulletin de l'ANAI - 3<sup>e</sup> trimestre 2005  
Abonnement annuel : 12 €  
L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.  
Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

# TRÂN HUNG DAO ET LÊ LOÏ

Voici cinq cents ans, l'Annam était en pleine prospérité. Infailliblement cet heureux état devait éveiller la cupidité de la Chine qui, de tout temps, avait cherché à pressurer son vassal. Cette fois encore, elle voulut profiter des richesses amassées par les Annamites et, dans ce but, eut recours au moyen qui lui était coutumier: l'invasion.

Le Tonkin, situé à sa porte, excitait particulièrement sa convoitise. L'empereur chinois résolut de s'en emparer. Il confia l'opération à l'un de ses généraux nommé Lieu Thang qui avait déjà fait plusieurs incursions heureuses au Tonkin et connaissait parfaitement ce pays.

Pour tromper la défiance des mandarins annamites qui se seraient opposés de toutes leurs forces à l'entrée d'une armée chez eux, le monarque chinois leur recommanda Lieu Thang comme chargé d'une mission scientifique. Il devait, soi-disant, comparer les richesses de l'Annam et du Tonkin et s'instruire des moyens de culture qui, dans ce dernier pays, donnaient de si beaux résultats.

Les Tonkinois virent avec inquiétude Lieu Thang pénétrer chez eux. Chaque fois qu'il était venu, il n'avait laissé que ruines et désolation; sa présence, même pour un motif des plus pacifiques, faisait craindre quelque mauvaise affaire. En outre, beaucoup de gens le croyaient plutôt un démon personnifié qu'un simple mortel; maintes fois des mandarins, lassés de ses exactions, l'avaient violemment combattu; à trois reprises, il avait été capturé, décapité, et chaque fois la tête lui était miraculeusement repoussée. Enfin il passait pour jouir de la faculté de s'envoler quand il voulait échapper à un danger. Aussi l'on peut juger de l'effroi des Annamites en apprenant que le redoutable pirate venait chez eux avec une nombreuse suite.

Ils se tranquilliserent assez vite. Lieu Thang s'occupait paisiblement d'agriculture; on ne signalait aucun acte de brigandage dans les contrées qu'il visitait, et les indigènes ne remarquèrent pas une quantité de mendiants, venant de différents endroits et se dirigeant tous vers un même point. Ces pauvres gens infirmes, ou paraissant tels, étaient en réalité des pirates déguisés qui, sous prétexte de pèlerinage, affluaient au rendez-vous que leur avait fixé Lieu Thang.

D'autre part, celui-ci s'alliait clandestinement avec le roi du Tsiampa. Rival de l'Annam, qu'il bornait au sud, ce royaume s'étendait jadis depuis la limite nord de la province de Hué jusqu'à la frontière nord du Cambodge (frontière actuelle de la Cochinchine). Des guerres successives avaient amputé déjà ce royaume au profit des Annamites. Aussi les Chams (habitants du Tsiampa) étaient-ils heureux de profiter de l'alliance chinoise, laquelle, croyaient-ils, leur permettrait de recouvrer les territoires perdus. En outre, pour qu'ils ne



réduisent pas leur action à la reprise de leur pays, le général chinois promit le partage des richesses conquises lorsque la campagne commune serait terminée.

Sitôt que ses partisans furent prêts, Lieu Thang jeta le masque et marcha résolument contre l'armée annamite réunie en toute hâte. En même temps, les Chams envahirent le pays par le sud et gagnèrent la capitale, qu'il assiégèrent, d'ailleurs vainement, pendant près de six mois (1385).

Le roi du Tonkin se plaça sous la protection de son armée et tenta d'organiser la résistance. Mais ses soldats, cependant plus nombreux que ceux de Lieu Thang, s'enfuirent à l'approche des ennemis commandés par un chef dont le nom seul suffisait à les mettre en déroute.

Au cours d'un combat, le roi fut pris avec toute sa cour et livré au général chinois. Lieu Thang fit décapiter le monarque tonkinois; puis pour se

débarrasser des reines, il ordonna de les attacher à des piquets plantés dans une mare préalablement asséchée qu'il fit ensuite remplir lentement. Ces pauvres reines moururent dans d'atroces souffrances et ce fait ajouta encore à la terreur que le cruel pirate inspirait à toute la population.

La défection des troupes annamites lui assura facilement la possession du Tonkin. Immédiatement le pays fut mis en coupe réglée par les envahisseurs et toutes ses richesses prirent le chemin de la Chine. De plus, cet empire exigea le tribut annuel de deux statues massives, l'une en or et l'autre en argent.

Réfugiés dans les montagnes, les Tonkinois étaient désespérés. Toutefois, personne n'osait prendre les armes pour combattre un ennemi aussi redoutable; aucun général ne voulait exercer le commandement des quelques troupes encore disponibles, mais épouvantées d'avance, et assumer les risques d'une guerre contre Lieu Thang.

Les Annamites s'adressèrent alors aux dieux pour demander aide et protection, moyen de défense pouvant sembler bien platonique, et ce pitoyable état de choses aurait pu durer longtemps encore si le ciel n'avait eu pitié de leurs lamentations.

Il envoya sur terre un génie nommé Trân Hung Dao qui descendit une nuit près du petit lac d'Hanoï sous la forme d'un solide guerrier. Immédiatement, il partit à la recherche du farouche pillard et, ayant réussi à le joindre, il le provoqua publiquement en combat singulier.

« O! toi! Puissant et noble guerrier dont chaque imprécation fait prosterner les corps comme le vent du cyclone fait se courber les épis; toi, dont chaque parole peut devenir un arrêt de mort pour tout être qui l'entend; toi, dont chaque coup d'œil peut incendier ce que ta vue embrasse; toi, l'invincible héros de tant de combats grandioses, n'as-tu donc jamais rencontré un guerrier qui soit digne de lutter contre toi? Et s'il se présentait un homme assez présomptueux pour t'offrir le combat, ne serais-tu pas heureux de te mesurer avec lui? »

« Qui donc es-tu, toi qui oses narguer la mort en me bravant moi-même? »

« Je suis un humble porteur de sabre, jaloux de tes hauts faits d'armes et qui voudrait, lui aussi, que son nom, répété

par la renommée aux bouches innombrables, flotte sur les campagnes et transmette à chacun l'ivresse de la gloire. Accepte le combat auquel je te convie, et si tu dois en sortir vainqueur, le péril encouru ne fera que s'ajouter à la grandeur de ton nom.

« A t'entendre parler, je te prenais pour un pauvre insensé, mais je lis dans ton regard étincelant de haine que tu es, en réalité, un ambitieux guerrier voulant se présenter glorieusement devant les mânes de ses ancêtres. Que ton désir soit satisfait; je te tuerai demain et je maudirai ensuite tes aïeux pour m'avoir importuné en t'envoyant vers moi. Cependant, je veux être clément. Je t'accorde cette nuit pour te laisser le temps de confesser que la peur te gagne, que tu refuses le combat, et pour préparer les excuses que tu m'offriras pendant que mes soldats t'infligeront cinquante coups de bâton pour te punir de ton impudence.

« Quant à vous, soldats, mes compagnons d'armes, qui avez entendu la provocation, venez tous demain matin assister au châtimement; soyez tous présents pour voir comment votre chef sait châtier ».

Le lendemain, suivant l'ordre de Lieu Thang, les troupes vinrent à l'heure fixée se rassembler autour des deux combattants qui ne tardèrent pas à s'affronter.

Rompu depuis longtemps à la pratique des armes, le fougueux pirate porta des coups terribles à son adversaire; mais, chose prodigieuse, ces coups ne lui firent aucun mal. Lieu Thang s'étonna d'abord, puis perdit de son assurance et, soudain, Trân Hung Dao lui décocha un coup si bien asséné que la tête fut tranchée net et roula jusqu'aux pieds des assistants. Lieu Thang tomba, bien mort cette fois. Le génie annamite avait vaincu le démon chinois.

Les pirates assemblés poussèrent une grande clameur et se précipitèrent pour venger leur chef; mais ils s'arrêtèrent aussitôt, stupéfaits: Trân Hung Dao s'élevait lentement dans les airs; sa tâche accomplie, il montait reprendre sa place parmi les génies célestes.

En apprenant la fin lamentable de Lieu Thang, les Annamites reprirent confiance. Cependant, le départ de Trân Hung Dao laissait l'armée sans chef, et pas un mandarin ne se sentait capable de lui succéder. Les Annamites devaient-ils donc renoncer à pro-

fitier de l'avantage marqué par la mort du chef pirate? C'était à craindre car, peu à peu, faute de quelqu'un pour commander, le découragement gagnait les bataillons annamites et la situation redevenait critique.

Les choses en étaient là, lorsqu'un modeste pêcheur nommé Lê Loï, ayant jeté son filet dans le petit lac d'Hanoï, en retira un sabre magnifique, couvert d'inscriptions et qui ne semblait pas avoir souffert d'un long séjour dans l'eau.

Lê Loï s'étonna d'abord d'une pareille prise. Comment, en effet, cette arme pouvait-elle avoir été jetée à cet endroit, puisque tous les hommes en état de combattre avaient rejoint, dans



les montagnes, le camp de l'armée annamite?

Il pensa que cette arme était peut-être sortie du fond de l'eau dans un mystérieux dessein. L'ayant cachée sous ses vêtements, il se rendit à la plus prochaine pagode faire traduire les inscriptions gravées sur la lame. Ayant posé le sabre sur les genoux de l'esprit, maître de la pagode, il lui demanda ce qu'il devait faire. Le génie lui répondit qu'il tenait là le propre sabre de Trân Hung Dao lequel portait, gravé, l'ordre suivant: « Celui qui trouvera cette arme se mettra à la tête des troupes; muni du talisman qui a vaincu Lieu Thang, il vaincra à son tour et son pays lui en gardera une reconnaissance éternelle. Plus il aura confiance, et plus la victoire lui sera facile; qu'il parte donc sans retard ».

En entendant cette injonction prophétique, Lê Loï eut un instant d'éblouissement mais aussitôt il se sen-

tit le courage, les qualités militaires indispensables pour commander et vaincre. Dissimulant le sabre merveilleux, il sortit d'Hanoï sans se faire remarquer et rejoignit le camp annamite. Dès son arrivée, il fit publier un ordre qui l'investissait général en chef. Puis, muni du talisman que lui confiaient les dieux, il se mit à la tête des soldats annamites, soudain galvanisés par son exemple, et marcha contre les Chinois.

Ceux-ci, démoralisés, privés de leur chef invincible, furent battus dans toutes les rencontres. Après quelques années de lutte, le Tonkin se trouva complètement débarrassé de leurs bandes et le libérateur Lê Loï fut proclamé roi (1428).

La victoire des Annamites était si complète que jamais plus une armée chinoise ne pénétra en Annam. Les Chams, de leur côté, n'attendirent pas d'être écrasés pour se retirer; dès les premières défaites de leurs alliés, ils s'empressèrent de regagner leur pays.

Sitôt élevé au trône, le nouveau roi voulut exprimer sa reconnaissance au Génie qui, en supprimant le terrible Lieu Thang, avait rendu l'assurance aux Annamites et préparé leur victoire finale.

Après avoir fait exposer le sabre miraculeux dans la plus belle pagode de la cité royale, il ordonna qu'il serait fait une imposante cérémonie à l'endroit où le génie lui avait confié cette arme; mais sitôt que le sabre eut été apporté près du petit lac, il se changea en dragon et se précipita dans les flots pour ne plus reparaitre.

L'influence du génie Trân Hung Dao fut reconnue une fois de plus. On lui éleva une pagode pour commémorer ses hauts faits.

La légende ajoute que le dieu Ngoc Noang, voulant aussi honorer grandement le génie lui donna le commandement des tigres et des éléphants, animaux redoutés et respectés, emblèmes de la force et du courage.

Quand aux Chams, ils payèrent cher leur alliance avec la Chine. En effet, après avoir chassé les Chinois, les Annamites se lancèrent à l'assaut du Tsiampa, qu'ils conquièrent complètement (1440-1650). Aujourd'hui il n'existe plus que de rares tribus chams et leurs anciens territoires forment le noyau de l'empire d'Annam.

E. Langlet  
(Dragons et Génies,  
Librairie Geuthner, 1928)

Depuis quinze ans le Colonel Maurice Rives publie dans le Bulletin de l'ANAI le fruit de ses recherches concernant les militaires indochinois de l'armée française, des armées nationales et même des forces armées viet minh.

Un sujet marginal n'avait pas été traité ; le voici. Il s'agit des longues années passées en France par les anciens prisonniers des Allemands, maintenus dans leurs structures de captivité après la capitulation du Reich. Le Général Leclerc s'était opposé à leur retour en Indochine parce qu'il les jugeait ralliés au communisme. Mais, plus le rapatriement était retardé, plus la mainmise communiste s'affirmait.

## LES TIRAILLEURS ET LES TRAVAILLEURS INDOCHINOIS EN MÉTROPOLE

### L'APRÈS-GUERRE. LE RAPATRIEMENT (1945-1954)

En septembre 1945, les relations maritimes avec l'Indochine semblent devoir reprendre rapidement. Les 10400 tirailleurs et les 19276 ouvriers présents en France, ainsi que leurs 1900 compatriotes de Madagascar et les 700 militaires servant en Algérie, peuvent donc espérer un prompt rapatriement. Cependant ce retour tarde, les rares navires disponibles étant réservés à l'acheminement du Corps Expéditionnaire Français d'Extrême-Orient (CEFEO). C'est alors qu'un peu naïvement les bureaux parisiens conçoivent d'utopiques projets en ce qui concerne l'avenir des rapatriables. Étrangement, ils voient en eux une partie des effectifs de la nouvelle armée du Vietnam à créer dans le cadre de l'Union Française et aussi un réservoir de spécialistes qualifiés, destinés à être employés dans les industries de la Fédération Indochinoise. Très vite, le Gouvernement Français va être obligé de réviser ses irréelles conceptions.

### Les rapports de force

#### Les nouveaux maîtres à penser

En effet, depuis le mois de décembre 1944, les Asiatiques retenus en métropole sont sou-

mis à des pressions constantes, assorties de menaces. De ce fait, ils ont pris l'habitude d'obéir à une hiérarchie autre que celle de l'Armée ou de la Direction de la Main d'œuvre Indochinoise (MOI).

Cette structure de moins en moins clandestine est tout d'abord constituée par la Délégation des Indochinois en France. Le 19 décembre 1945, c'est au tour du Rassemblement des Ressortissants Annamites de voir le jour ; lui-même remplacé le 22 juin 1946, lors de la venue en France du Président Hô Chi Minh, par une délégation de la République du Vietnam (RDVN) animée par Tran Ngoc Danh et Duong Bach Mai. Cette dernière organisation cessera toute activité en mars 1949 par ordre de la RDVN. Les chrétiens, quant à eux, respectent les décisions de la très virulente Association Catholique Vietnamiennne, qui s'exprime dans le journal Hop Nhât.

#### Les moyens d'action

L'autorité de fait qui lentement s'est mise en place régente la vie des camps et des casernes. Par le biais de Comités de Tirailleurs et de Travailleurs élus par leurs camarades, elle désigne des délégués, perçoit de lourdes cotisations et exprime des mots d'ordre à res-

pecter impérativement, sous peine de graves sanctions. Bien que ce système soit lui-même déchiré par d'âpres luttes d'influence parmi léninistes, trotskystes et nationalistes et un peu plus tard partagé entre tenants et adversaires des accords du 6 mars 1946 (1), il est tout puissant. C'est ainsi qu'il publie en métropole douze périodiques en langue vietnamienne alors qu'il n'en existe qu'un seul de source officielle française.

Les dirigeants indochinois en métropole ne cachent pas leurs objectifs. Outre harceler les autorités françaises par d'incessantes réclamations et créer le plus de désordre possible dans les garnisons, ils désirent :

- protester contre l'arrestation de certains de leurs responsables, en faisant grève. Du 18 octobre au 31 décembre 1945, quatorze arrêts de travail seront observés par les militaires et ouvriers,

- obtenir l'indépendance pleine et entière d'un Vietnam formé du Tonkin, de l'Annam et de la Cochinchine (2).

- faire rappeler le CEFEO « en partie composé d'anciens S.S. »,

- exécuter les éléments les plus francophiles des unités, après les avoir préalablement fait juger par des tribunaux siégeant dans les cantonnements,

- émouvoir l'opinion publique en inondant de lettres et de télégrammes le Gouvernement, l'ONU et les ambassades. La presse est aussi mise à contribution afin qu'elle rende compte de la situation des Indochinois retenus loin de leur pays. Même « Le Monde » est contacté à ce propos, bien « qu'il appartienne au Gouvernement »,

- entretenir une véritable guerre psychologique avec les cadres européens qualifiés de « voyous de l'Ouest ». Pour ce faire, les couleurs de la RDVN sont hissées aux côtés du pavillon français, les vivres distribués pour le Têt sont remis aux « classes laborieuses locales » et les gradés rendent leurs galons. Massivement, des demandes d'incorporation dans l'Armée de la RDVN sont déposées. Lorsque ces sollicitations sont refusées, les militaires concernés demandent à être considérés comme prisonniers de guerre.

En fait un seul moyen de rétorsion n'est pas envisagé : celui du terrorisme. Les délégués

indochinois ne désirent pas l'appliquer « aux travailleurs français avec qui ils sont fraternellement unis ». Ils font en effet une nette différence entre ces derniers et les Français d'Indochine qu'ils vouent aux gémonies.

#### La réaction française

Devant un tel déferlement de violence, les responsables français se sentent désarmés. En effet, les Régiments d'Indigènes Coloniaux Rapatriables (RICR) qui regroupent les militaires et les ouvriers (3) sont sous-encadrés. Les personnels qui y sont affectés ignorent tout des cultures et des coutumes du sud-est asiatique.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1945, le Général Le Bris qui parle couramment annamite devient Inspecteur des Formations Indochinoises en Métropole. Il prend quelques mesures disciplinaires envers les meneurs qui sont connus et cherche à améliorer l'existence quotidienne des rapatriables. Cependant, ces actions ont peu d'effet. L'atmosphère devient tendue, tirailleurs et travailleurs attendant anxieusement un voyage de retour, sans cesse remis. Les ouvriers sont presque tous en chômage et les tirailleurs désarmés errent désœuvrés. Exploitant le mécontentement de leurs compatriotes, les comités occultes fomentent des troubles presque quotidiens. Dans cette lourde ambiance, les éléments francophiles, encore nombreux, craignent pour leur vie.

Pour neutraliser la virulente propagande dont les Asiatiques sont la cible, le Général Le Bris fait adopter quelques palliatifs. Des cours d'instruction professionnelle sont organisés et le courrier est rétabli avec la Cochinchine. La presse locale de ce dernier pays est largement diffusée. En outre, le Haut Commissariat de France à Saïgon est invité à faire parvenir des films tournés localement. Ainsi, les expatriés pourront se faire une idée précise des conditions de vie dans la région, conditions décrites sous leurs plus noirs aspects par les propagandistes clandestins.

Toutes ces dispositions aboutissent à de minces résultats. Peu à peu, lassé, le Commandement cède sur des questions aussi essentielles que celles du salut aux couleurs de la RDVN et de la représentativité des délégués élus par leurs compatriotes. Rien ne décrit mieux son désarroi que les propositions qu'il formule en 1946 :

- obtenir du Parti Communiste Français qu'il cesse de soutenir les revendications des Indochinois. Il est vrai qu'à l'époque des ministres communistes siègent au gouvernement. Au même moment, « l'Humanité » appelle les Asiatiques à s'engager dans les rangs du CEFEO « pour combattre le fascisme et rétablir la démocratie dans leurs pays ». Maurice Thorez conseille au Général Leclerc « d'agir énergiquement au Vietnam pour rétablir l'autorité française »,

- rechercher des ouvriers français affiliés à la CGT pour calmer leurs collègues indochinois,

- solliciter du Président Hô Chi Minh qu'il donne des consignes d'apaisement aux rapatriables.

Inutile de souligner l'utopie de projets établis par des responsables qui ne savent plus quoi faire pour rétablir le calme au sein d'unités où la confusion est parvenue à son paroxysme.

#### La situation

#### dans les unités

#### de tirailleurs et d'ouvriers

#### Les casernes

En règle générale, l'anarchie règne dans les quartiers, dont les postes de police sont composés de Gardes Mobiles ou de Tirailleurs Sénégalais. Les effectifs indochinois qui y sont logés sont mal connus car les Asiatiques refusent de répondre aux appels et de se faire photographier afin d'établir des cartes d'identité. Absences illégales et refus d'obéissance sont monnaie courante.

Du 14 juillet 1945 à la fin de l'année, quatre sous-officiers francophiles sont assassinés. Le 12 septembre 1945, le Sergent B. T. fait échouer l'évasion du Sergent B. G. qui quittait la chambre d'arrêts. Plus tard, ce dernier avouera avoir eu l'intention de rejoindre le Tonkin par l'intermédiaire de réseaux implantés en France, en Allemagne et en Russie. Quelques jours plus tard, le Sergent B. T. qui avait fait son devoir sera lynché par ses camarades. Le 17 octobre 1945 à Orange, le Tirailleur H. V. T. est arrêté alors qu'il se livrait à un trafic d'armes destiné à soulever la garnison. Le 21 décembre 1945 à Agen, l'épouse d'un officier européen est prise en otage. Le 24 avril 1946, toujours à Agen, le Député nationaliste malgache Razefy, pénètre dans le quartier et harangue les tirailleurs.

Dans la nuit du 17 au 18 mars 1946, à Carcassonne, une rixe entre civils et Asiatiques dégénère en émeute. Tous les Indochinois quittent alors leurs cantonnements afin d'aller soutenir leurs compatriotes. Pour se dégager, la police doit tirer en l'air. Le lendemain, la *Dépêche du Midi*, traduisant le sentiment de la population, écrit « que si on ne peut rendre les Indochinois à leurs rizières, il faut les enfermer dans leurs casernes afin qu'ils ne puissent en sortir, tels des volées de moineaux ».

A Agen, le 31 mars 1947, au Quartier Toussein, la Garde Mobile doit attaquer à la grenade lacrymogène des mutins retranchés dans leurs chambrées. A Albi, la cour de la caserne doit être dégagée à l'aide de lances à incendie. Terrorisés, les tirailleurs qui se considèrent « comme soldats français » se réfugient au sein d'unités européennes. C'est ainsi qu'à Achem, en Allemagne, se constitue à l'intérieur de la 41<sup>e</sup> Compagnie de QG une section d'Indochinois francophiles qui n'a rien de réglementaire.

#### Les camps d'ouvriers

Dépendant du Ministère de la France d'Outre-Mer, la situation de ces organismes reflète un aspect chaotique. Sur 19276 ouvriers, seuls 6087 travaillent et 1396 sont en apprentissage dans des centres de formation professionnelle. Le personnel qui les encadre, surtout composé d'anciens prisonniers de guerre, s'est vite découragé et réagit peu aux multiples incidents quotidiens dont il est témoin. C'est ainsi que :

- à la 59<sup>e</sup> Compagnie, les ouvriers brisent les appareils de TSF du foyer pour protester contre la teneur des émissions de la Radio-Diffusion Française (RDF). A Marseille un artiste indochinois de cette RDF est battu à mort par ses compatriotes,

- à partir de ce dernier port, dès novembre 1945, des liaisons clandestines sont effectuées avec Saïgon grâce à la complicité de navigateurs locaux. Début 1946, en Annam, une cellule viet minh équipée de machines à écrire provenant de la métropole sera démantelée,

- le journal *Lao Dong* diffuse les pertes du CEFEO et s'en félicite,

- à Bédarieux, la population locale prend fait et cause pour les revendications des Indochinois ; le journal Rouge Midi titre le 10 novembre 1945 : « Sous la botte vichyste, les travailleurs indochinois étaient traités comme des bêtes de somme »,

- à Angoulême, les ouvriers refusent de conduire les mulets qu'on leur a confiés étant donnée la pénurie de carburants. Ils déclarent « qu'au Vietnam, il y a de l'essence pour les bombardiers qui tuent le peuple »,

- à Agen, dans une église, les sermons en vietnamien sont suivis par une nombreuse assistance. Les paroles du Pape Pie XII : « Je sais que les catholiques du Vietnam font leur devoir. C'est un peuple qui aime son pays » et la prise de position de quatre évêques indochinois en faveur de l'indépendance sont longuement commentées. Paradoxalement, en août 1945, les Indochinois participant au pèlerinage militaire de Lourdes assurent le ministre de la France d'Outre Mer de leurs sentiments respectueux,

- au camp Vietnam de Marseille, les couleurs de la RDVN sont arborées et le portrait d'Hô Chi Minh est affiché dans les chambrées. Dès 20 heures, l'entrée est gardée par une police spéciale qui vérifie les papiers. A l'intérieur, des tripots, des réseaux de prostitution et des officines de jeu fonctionnent. Souvent, les Indochinois reçoivent des mots d'ordre de la part d'ouvriers kabyles ; c'est ainsi que des tracts, exaltant l'action des émeutiers algériens de mai 1945, sont distribués en ville par les ouvriers. Le Commissaire de la République Raymond Aubrac dénonce ces faits au Général de Gaulle.

Cependant, parfois, les travailleurs sont victimes de provocations. Le 5 janvier 1947, dans l'Isère, leurs cantonnements sont attaqués à la

Assemblée générale du congrès des Travailleurs Indochinois de Lyon (1945). Enfreignant les règlements, des militaires assistent en uniforme à la réunion (Cliché Thieu Van Huu).



grenade par des militaires en instance de départ pour l'Indochine.

## Le retour au pays

### Le calendrier

D'abord limités à quelques volontaires pour le CEFEO en novembre 1945 puis étendus aux Cambodgiens réclamés par leur Roi en février 1946, les rapatriements devenus réguliers vont calmer les esprits. Ils avaient débuté massivement de juillet à septembre 1946, trois navires emmenant 5300 hommes. Les effectifs les plus importants quitteront la métropole en 1947 et 1948, les derniers partiront en 1954.

### La traversée

L'embarquement à Marseille ne donne pas lieu à incident. Tout au plus les volumineux bagages des rapatriés renfermant des stocks de médicaments, des lots de vêtements militaires et de nombreuses machines à écrire font l'objet de réserves de la part des autorités militaires, qui reçoivent l'ordre de fermer les yeux. Le Haut Commissariat de France à Saïgon a refusé l'encadrement des passagers par des fonctionnaires de la Direction des Travailleurs Indochinois ou par des étudiants vietnamiens regagnant leur pays. Travailleurs et tirailleurs seront donc placés pendant le voyage sous l'autorité de fait de leurs meneurs.

Au cours de la traversée, ils refusent tout contact suivi avec les responsables du bord qu'ils ne manquent pas cependant d'accabler de multiples réclamations. Ils s'enferment dans leurs quartiers et l'équipage, hormis quelques sympathisants, refuse d'y pénétrer de peur « d'être kidnappé ». La situation est si explosive que le commandant d'armes du « Pasteur » déplore de ne disposer que de cinquante-cinq hommes armés; il demande la présence d'une unité équipée de pistolets-mitrailleurs.

### Le débarquement

Dès que le Cap Saint-Jacques est en vue, les rapatriés arborent les couleurs de la RDVN. Ensuite, ils refusent de débarquer sous prétexte qu'ils devaient arriver à Saïgon, Tourane ou Haïphong.

Le 2 août 1946, il faudra 40 heures de discussions, 400 Marsouins du 22<sup>e</sup> RIC et les auto-mitrailleuses du 5<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers pour faire quitter « l'Île de France » aux Indochinois. A terre, ceux-ci seront très étonnés de voir uniquement des troupes françaises au lieu des unités de la RDVN qu'ils s'attendaient à y trouver.

### L'accueil

A l'arrivée au camp, la bienvenue est souhaitée aux rapatriés par le Capitaine Roy, un eurasiens. Les formalités douanières et celles

de la libération sont simplifiées au maximum. Les nouveaux arrivés ne formulent qu'une plainte, celle de voir autour de leur cantonnement des sentinelles « mois » du III/22<sup>e</sup> RIC. Tout au plus certains prétendent que durant l'occupation les Français se sont désintéressés de leur sort alors que les Allemands s'occupaient d'eux avec dévouement.

La police présente au Cap Saint-Jacques ne fait pas état de contacts entre rebelles et rapatriés. Très vite, ces derniers s'aperçoivent que la vie est très chère et que souvent le Viêt



En attente du retour au pays natal, les ONS sont désœuvrés (Cliché Thieu Van Huu).

Minh se rend coupable d'exactions sur la population. Petit à petit, les physionomies s'éclaircissent et les contacts avec les Français deviennent plus confiants. De nombreux militaires demandent s'ils pourront rengager ou obtenir une retraite après leurs congés.

### La réintégration dans la vie locale

Rapidement, les rapatriés vont se fondre dans la population, certains allant rejoindre les rangs des rebelles. Le 24 juin 1946, le Général Leclerc, sensible à cette menace, demande que la cadence des rapatriements soit ralentie. Le 22 décembre 1946, la présence de nouveaux débarqués est signalée au sein d'unités viet minh, à Haïphong, à Son La et en pays Thaï. Il est précisé par le commandement local que « ce sont là nos ennemis les plus acharnés ». Pourtant, par suite de leur manque de maturité politique, il semble que les nouveaux venus n'aient pas été accueillis favorablement dans l'armée de la RDVN et qu'ils soient restés confinés dans des grades modestes.

## La situation des anciens tirailleurs et travailleurs démobilisés ou libérés

### En métropole

Environ 3500 Indochinois (4) venus en France en 1939-1940 y sont restés. Les raisons de ce choix résident essentiellement dans un mariage avec une Européenne ou dans la possibilité d'exercer un métier appris sur place.

Établis dans toute la France, beaucoup ont travaillé comme ouvriers dans les industries automobile et textile, d'autres comme artisans. Plus rarement, certains sont devenus ingénieurs agronomes, médecins, prêtres, professeurs, opticiens, artistes-peintres. Seule l'agriculture ne les a pas tentés (5). En pratique tous se sont remarquablement intégrés et leurs enfants ont particulièrement bien réussi leurs études.

### Au Viêt Nam

En 1989, une revue de Hanoï faisait état de la présence au Viêt Nam de quelques milliers de tirailleurs et de travailleurs expatriés en 1939-1940. Quarante-quatre ans après la fin de la guerre le nombre de ces survivants surprend. En tout cas, ces hommes ont demandé à être indemnisés par la France, le quotidien *Saïgon Giây Phong* a évoqué leurs problèmes et un comité de soutien a été fondé en France.

Ainsi se termine la longue et douloureuse aventure des Indochinois civils et militaires venus aider notre pays en 1939-1940. Retenus sur son sol durant d'interminables années, ils ont été contraints d'y subir les événements les plus tragiques que la France ait jamais vécus. Soixante ans après il est sans doute présomptueux d'affirmer que si l'histoire ne les avait pas si impietoyablement traités ils auraient pu, à leur retour au pays natal, se transformer en ambassadeurs de l'amitié franco-vietnamienne, fonction qu'ils avaient eu conscience de venir exercer lors de leur arrivée en métropole.

### Colonel Maurice Rives

(1) Le 6 mars 1946, Jean Sainteny, Commissaire de la République Française au Tonkin et au Nord-Annam, a signé un accord avec Hô Chi Minh. Ainsi la France reconnaissait le Viêt Nam en tant qu'État libre dans le cadre de la Fédération Indochinoise et de l'Union Française.

(2) La République Autonome de Cochinchine a vu le jour le 1<sup>er</sup> juin 1946.

(3) Des compagnies d'ONS (Ouvriers Non Spécialisés) des usines d'armement.

(4) Le 2 septembre 1953, l'agence Viêt Nam Presse dans un texte signé Ha Minh Tu évoque cependant 20000 compatriotes fixés en métropole.

(5) Toutefois, les Annamites ont été à l'origine de la riziculture en Camargue. De même, les chaussures rudimentaires qu'ils confectionnaient étant données les restrictions, les Guôc, ont été transformées en Tong selon les canons de la mode française. Ce mot n'a aucune signification en langue vietnamienne, du moins pour désigner un soulier.

# NOUVELLES D'INDOCHINE



## CAMBODGE

De manière à permettre le travail de l'assemblée nationale compromis par l'obstruction des 24 députés du PSR depuis le 3 février, le Roi abaisse le quorum à 74 sur 122 (décret du 4 mai). De ce fait les députés du PSR réintègrent l'assemblée le 22 août.

Le 9 mai le Roi précise que le Conseil national supérieur chargé des questions frontalières constitué le 27 avril n'est qu'un organisme consultatif. Le Roi-Père se déclare déchargé de la responsabilité des frontières et démissionne le 25 août. Un premier rapport des étudiants déclarant que le Viêt Nam avait déplacé sa frontière de 17 km

dans la province de Snuol restera donc lettre morte.

Le 10 juin les gouvernements thaïlandais et cambodgiens décident d'officialiser le tracé actuel de leur frontière commune terrestre et maritime.

Le Premier Ministre Hun Sen prend la direction d'une Autorité nationale des frontières (décret du 13 juin) composée de deux comités, un pour l'étude, l'autre pour l'action.

Les 4 et 5 juillet, à Kunming, Hun Sen participe à la réunion des pays du Mékong. La Chine offre une aide pour la construction d'un palais du Conseil des ministres, la réfection de 6 km de la RN 7 à la frontière du Laos et la fourniture de 200 pompes à eau. Le Cambodge approuve la construction d'un grand barrage hydroélectrique chinois sur le Mékong.

La Banque Asiatique de Développement annonce une aide de 300 000 dollars à l'Institut de développement des pêcheries et un prêt de 4 millions de dollars pour l'aéroport de Ratanakiri.

Les 16 et 17 juillet une bataille a opposé des pêcheurs vietnamiens et des pêcheurs cambodgiens au sud de Kep.

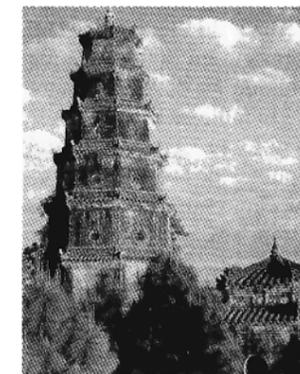
Pendant une semaine douze médecins ophtalmologues chirurgiens vietnamiens opèrent gratuitement à l'hôpital municipal de Phnom Penh.

La crise internationale du textile provoquée par l'exportation massive d'articles chinois ne touche pas le Cambodge auquel l'Union Européenne et les États-Unis ont maintenu leurs commandes.

La dégradation de la nappe phréatique de Siem Réap, du fait de la déforestation et de la consommation des touristes, pourrait entraîner l'affaissement des temples d'Angkor.

Dans leur rapport annuel sur le trafic d'êtres humains, publié le 3 juin, les États-Unis classent le Cambodge dans la dernière catégorie. Iraient-ils jusqu'à bloquer les aides du FMI et de la Banque Mondiale ?

Le 20 juillet, 94 Montagnards vietnamiens qui n'avaient pas obtenu le statut de réfugiés ont été expulsés de force en autocar vers le Viêt Nam. Le 28 août, 41 Montagnards s'envolent pour les États-Unis. Il reste encore à Phnom Penh 500 Montagnards en attente de décision.



## VIËTNAM

Son inscription par les États-Unis le 15 septembre 2004 sur la liste des nations les plus préoccupantes en matière de liberté religieuse, et sa candidature controversée à l'Organisation Mondiale du Commerce ont conduit le Viêt Nam à une grande opération de relations publiques en France, aux États-Unis, au Canada et au Vatican.

Le secrétaire général du parti communiste, Nong Duc Manh, a été reçu à Paris et à Lille du 6 au 9 juin (1). Accueilli par le président de la République, il a rendu visite aux présidents de l'Assemblée Nationale, du Sénat et du MEDEF. Il s'est enquis à Lille de la fabrication du tramway que la France va offrir à

## Dons aux œuvres

La loi de finances du 30 décembre 1999 et la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 relative aux associations ouvrent aux versements reçus par celles-ci vocation à une réduction d'impôt.

La loi de programmation pour la cohésion sociale, article 127, du 18 janvier 2005 porte cette réduction à 66 % du montant des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 assimile les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 définit le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI s'est dotée du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège.

Le taux de la cotisation 2006 est de 23 €.

Hanoï. Il a souhaité également une centrale électrique, l'électrification de la voie ferrée Hanoï-Vinh et un satellite de télévision. Jacques Chirac a déclaré que la France désirait être le partenaire de référence du Vietnam; elle lui a apporté en 2004 une aide publique au développement de 334 millions d'euros.

Du 15 au 19 juin le comité populaire de Saïgon a séjourné à Paris pour prospecter des entreprises.

Le premier ministre, Phan Van Khai, a effectué un voyage aux États Unis du 19 au 26 juin, au Canada les 27 et 28 juin. Il a visité des usines à Seattle (Boeing et Microsoft), la bourse de New York, l'université de Harvard à Boston. Georges Bush l'a reçu le 21 à Washington et lui a promis son soutien pour l'entrée du Vietnam à l'OMC en échange d'une amélioration des droits de l'homme et de la liberté de religion. Le 27 à Ottawa l'entretien avec le premier ministre Paul Martin a été similaire.

Les manifestations hostiles de la communauté vietnamienne (réfugiés et enfants de réfugiés) ont accompagné tout son voyage et gêné ses conférences de presse.

Une délégation ministérielle s'est rendue à Rome le 27 juin pour assister le 29 juin à la remise du pallium d'archevêque par le pape Benoît XVI à l'évêque de Hanoï, Joseph Ngô Quang Kiêt, promu archevêque (2). Les représentants vietnamiens ont été reçus par plusieurs préfets de congrégation de la curie romaine; les relations à promouvoir entre le Vietnam et le Vatican étaient au centre des entretiens.

Un évêque et cent-quatre-vingts jeunes gens ont participé aux journées mondiales de la jeunesse présidées par le Pape à Cologne du 18 au 21 mai.

Plusieurs centaines de milliers de catholiques ont assisté aux cérémonies du 15 août au centre de pèlerinage de Notre Dame de La

Vang, au nord de Huê. En autorisant une manifestation de cette importance le gouvernement a voulu montrer son respect de la liberté religieuse.

Les persécutions locales continuent toutefois contre les communautés protestantes mennonites et évangéliques. Ces dernières ont refusé de participer à la fête nationale du 2 septembre.

Au 1<sup>er</sup> juillet 19 personnes étaient mortes de la grippe aviaire depuis décembre 2004, ce qui porte à 40 le nombre des décès depuis le début de la pandémie en octobre 2003.

Il reste encore 8600 Thaïs à expulser de la région de Son La avant de commencer la construction du grand barrage hydro-électrique. 4000 ont déjà été déplacés vers les Plateaux Montagnards du Centre.

La banque britannique Standard Chartered a acquis 8 % du capital de la banque

vietnamienne Asia Commercial Bank. La Viêtcombank envisage, elle aussi, d'ouvrir son capital aux partenaires extérieurs.

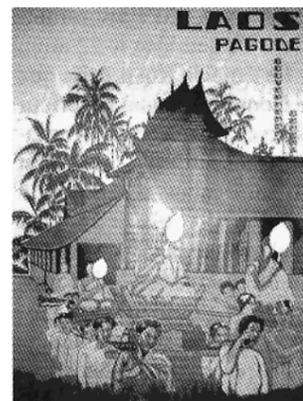
La production industrielle est en hausse, surtout dans le secteur privé. Mais la balance commerciale est en déficit depuis plusieurs années.

Viêtnam Air Lines, qui avait acheté dix avions Airbus A 321 en novembre 2004, vient d'acquiescer quatre avions Boeing 787.

**Ambassadeur  
Phan Van Phi**

(1) La vigilance de l'ANAI a empêché le pavoisement en drapeaux rouges qui aurait perturbé la journée nationale d'hommage aux morts d'Indochine.

(2) Monseigneur Ngô Quang Kiêt venait cependant, le 11 juin, d'ordonner deux prêtres rédemptoristes, en conformité avec la nouvelle « ordonnance sur la croyance et la religion » mais contrairement aux ordres du comité populaire de Hanoï.



## LAOS

Le Sénateur américain Sam Brownback a rédigé une proposition de loi (dite résolution HR 3057) qui autorise le gouvernement à dépenser 31,6 milliards de dollars pour aider les opprimés dans le monde. L'une des rubriques est « Lao-Hmong programme: aide humanitaire aux Lao-Hmong qui luttèrent autrefois aux côtés des Américains et qui actuellement, font l'objet de persécution atroce de la part des forces lao-viêt ».

**Tiao Phouangsavath**

# Des morts sans importance...

**Depuis plusieurs années l'ANAI s'efforce de rendre compte du génocide hmong. L'article ci-dessous, qui date de 2004, en présente une histoire synthétique. Il est à compléter par les informations du Bulletin du 1<sup>er</sup> juillet 2005.**

**S'il est vrai que la France continue à manifester son indifférence, il est possible que les États-Unis d'Amérique commencent à s'émouvoir.**

**D**ans l'Indochine de 1953, la majeure partie des populations méos participait déjà à la lutte contre les communistes Viêt Minh aux côtés des troupes de l'Union Française. Encadrés par le GCMA (Groupe de Commandos Mixtes Aéroportés), de nombreux maquis tenaient les zones montagneuses du Nord Laos. Ce sont eux qui recueillirent et évacuèrent les rescapés de la colonne Maleplate repliée de Sam Neua à la suite d'une puissante offensive Viêt Minh. Pour ma part, j'avais été envoyé, avec deux groupes de partisans, à Ban Ban, là où la grande piste de Sam Neua rejoint la RC 7, pour « récupérer » tous ceux qui auraient eu la mauvaise idée de s'engager sur un itinéraire probablement contrôlé par les Viêts... et la chance extraordinaire d'arriver au bout.

Après les accords de Genève, les maquis méos continuèrent à fonctionner, tant bien que mal, avec de préoccupants problèmes de logistique. Mais à l'arrivée des Américains, les difficultés matérielles furent rapidement résolues et les Méos poursuivirent avec une efficacité accrue leur combat contre le communisme d'importation vietnamienne au sein des Special Guerilla Units.

Le départ précipité des Américains en 1975 ne mit pas un terme au combat des Méos devenus, entre temps, des Hmongs. En dépit de la disparition soudaine de tout soutien logistique, ils continuèrent la lutte, seuls contre un ennemi impitoyable bénéficiant d'une supériorité écrasante, tant en effectifs qu'en matériels. Rien ne leur fut épargné: villages et cultures systématiquement détruits par des raids d'hélicoptères, traitements inhumains réservés aux captifs souvent blessés, famines organisées par bouclage de leur zone refuge; et malgré tout cela, accrochés au massif du Phou Bia, les Hmongs ont tenu... vingt neuf ans! Quand Moua Toua Ther et ses compagnons s'enfuirent dans la jungle en 1975 ils étaient environ 7000. Au début de 2004, ils n'étaient guère

plus de 1200, dans un état de dénuement épouvantable. Cette situation était parfaitement connue dans le monde occidental car, vers le mois d'avril 2003, le reporter Philip Blenkinsop et un journaliste de « Time Asia » parvinrent, avec l'aide probable de la CIA, à pénétrer dans la « Zone Spéciale Stratégique » de Xaï Som Boun et à prendre contact avec les maquisards hmongs. A leur retour, ils écrivirent un reportage bouleversant illustré notamment par une photo où l'on voit, côte à côte, tous armés, le grand-père, Song Der, 80 ans, qui s'est battu à nos côtés, le père, Sai Tua, qui a guerroyé avec les Américains, et les fils, Shua Yung et le petit Sai, âgé d'à peine 10 ans!

Le 4 mars 2004, soit une semaine exactement avant la tempête médiatique suscitée par l'attentat terroriste de la gare madrilène d'Atocha (près de 200 morts), un assaut final appuyé par des hélicoptères de combat vietnamiens a eu raison des dernières résistances. Bilan officiel: 300 tués et 800 prisonniers. L'agence AFP a publié un bref communiqué qu'aucun grand

média n'a repris et développé, Amnesty International a exprimé une inquiétude mesurée que personne n'a apparemment entendue... et c'est tout! Nos anciens frères d'armes ont été massacrés au terme d'une lutte dantesque et, en France, personne n'a réagi! Nos politiciens, sans aucun doute parfaitement informés, ont joué les sourds-muets et nos journalistes se sont tenus cois! Ces morts-là étaient sans importance!

Les prisonniers, essentiellement des femmes, des enfants et des vieillards, ont été envoyés dans un camp de concentration proche de Ban Na Dou, 10 km au sud-ouest de Luang Prabang. Leur avenir est ainsi assuré... Quant aux combattants valides ayant échappé à la mort et à la capture, ils se sont dispersés dans les montagnes environnantes. Leurs jours sont certainement comptés mais l'on peut parier que ces « desperados » vendront chèrement leur peau!

Adieu camarades!

**Colonel Robert Jambon**

Hanoï, le 31 janvier 1939

Le Gouverneur Général de l'Indochine  
à Monsieur le Gouverneur de la Cochinchine à Saïgon

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens de procéder à un nouvel examen de la question des îles du Golfe de Siam dont la possession est contestée entre le Cambodge et la Cochinchine.

« La situation de ce chapelet d'îles, égrenées tout au long de la côte cambodgienne et dont certaines se trouvent si rapprochées de cette côte que les atterrissages qui se poursuivent actuellement paraissent devoir les souder au rivage du Cambodge dans un avenir relativement proche, appelle logiquement et géographiquement la nécessité, pour ces îlots, de relever de l'administration de ce dernier pays.

« J'estime impossible de laisser se perpétuer plus longtemps l'état de choses existant qui oblige les habitants de ces îles à s'adresser, soit au prix d'une longue traversée, soit au prix d'un long détour par le territoire cambodgien, à l'administration de la Cochinchine.

« En conséquence j'ai décidé que toutes les îles situées au Nord d'une ligne perpendiculaire à la côte partant de la frontière entre le Cambodge et la Cochinchine et faisant un angle de 140 grades avec le Nord du Méridien, conformément à la carte ci-annexée, seront administrées par le Cambodge. Le protectorat assumera, en particulier, la charge de la police sur ces îles.

« Toutes les îles situées au Sud de cette ligne, y compris l'île entière de Phu Quoc, continueront à être administrées par la Cochinchine. Il est entendu que la ligne de démarcation ainsi fixée contournera le Nord de l'île de Phu Quoc en passant à 3 km des points extrêmes de la côte nord de cette île.

« Les pouvoirs d'administration et de police sur ces îles seront ainsi nettement répartis entre la Cochinchine et le Cambodge de façon à éviter toute contestation dans l'avenir.

« Il est bien entendu qu'il ne s'agit que de l'administration et de la police, et que la question de la dépendance territoriale de ces îles reste entièrement réservée.

« Vous voudrez bien prendre vos dispositions pour que ma décision reçoive son application immédiate.

« Je vous prie d'accuser réception de cette lettre ».

Signé Brévié

## PLAQUES COMMEMORATIVES

Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 300x150 mm



Pour toute autre Amicale, nous réalisons des plaques personnalisées

**Ets Paul Wetter**

8a rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél. Fax. 03 89 69 16 67

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION



## Quelques réflexions sur l'Indo-Chine en 1910

Les Annamites sont des gens d'une civilisation plus ancienne que la nôtre et plus parfaite sur certains points. Je n'en citerai qu'un ou deux. Avant notre arrivée, la débauche, l'alcoolisme et la misère leur étaient inconnus. Une telle solidarité unissait les gens de la même famille ou de la même commune qu'il n'y avait pas un seul Annamite qui connût la faim s'il y avait de quoi manger dans son village. Et le rêve de nos socialistes, ils l'avaient réalisé. A certaines périodes, les terres de la commune étaient réparties entre tous les habitants.

Voilà pour le temporel. Quant au spirituel, ils s'étaient donné de la vie une explication qui les satisfaisait et leur assurait à la fois la paix et l'espérance.

Enfin, leurs rapports étaient empreints d'une courtoisie, d'une douceur extrêmes. Une politesse raffinée présidait à toutes leurs relations, si bien qu'à leurs yeux nous sommes des gens grossiers, et que nous leur paraissions aussi mal élevés qu'un rustre eût pu le paraître à la cour de Louis XV. Ils ne nous accordent qu'une supériorité, celle des arts mécaniques... Et en France même, il y a des gens sensés qui ne nous en découvriront pas d'autres, puisque celle de l'art peut toujours être contestée.

Qu'avons-nous apporté à ces gens-là qui puisse nous faire aimer d'eux ? Ce que nous considérons comme des bienfaits, ce qui en est peut-être réellement, ils ne l'apprécient pas. Ils ont tort : il faut bien que je le reconnaisse. Nous avons fait des routes ; pour être plus exact il faudrait dire : nous les avons forcés à faire des routes ; mais, au début, ces routes n'étaient que des tours d'inspection destinés à rendre la surveillance plus facile, et plus facile aussi la promenade hygiénique du soir pour l'administrateur.

Nous avons froissé toutes leurs délicatesses. Nous leur avons donné pour maîtres ceux-là d'entre eux qui les avaient trahis, ceux qui avaient livré leur patrie à l'ennemi ; nous avons discerné à d'anciens boys les titres qu'ils respectaient le plus ; nous avons traité comme des esclaves et tutoyé des vieillards honorés ; nous avons méconnu toute hiérarchie et bousculé du pied le vieil édifice de superstitions, de préjugés, aussi de traditions vénérables que leurs aïeux avaient élevé.

Et tout cela, nous le leur avons fait payer.

Nous avons augmenté les impôts, nous en avons créé de nouveaux, sur le sel, sur le tabac, sur l'opium, sur

l'alcool. Nous avons émis cette prétention de les forcer à boire un alcool qu'ils n'aimaient pas, mais que nous avons avantage à fabriquer nous-mêmes. Nous avons poursuivi, traqué, jugé, condamné, emprisonné, ceux qui, en secret, fabriquaient l'alcool rituel sans lequel le culte des ancêtres est réputé nul. Nous voulions qu'ils fissent les aspersions religieuses avec notre drogue. C'est exactement comme si l'on voulait contraindre un prêtre catholique à dire sa messe avec l'Amer Picon. Et cela, nous l'avons fait et nous le faisons encore, et nous le ferons encore pendant deux ans, parce que les traités passés avec les distilleries ne nous permettent pas de ne pas continuer.

Et cependant, nous n'avons pas fait que du mal en Indo-Chine. Nous y avons fait du bien, et beaucoup de bien. Seulement un certain nombre de nos œuvres bonnes n'étaient bonnes que pour nous. Par exemple, il était bon d'établir une voie de communication entre Saïgon et le pays des Moïs, encore sauvages. Seulement, il ne faut pas leur demander de nous être reconnaissants de les avoir contraints à construire cette route sur laquelle ils n'auront jamais mis les pieds que pour

y travailler de force, et dont le but est d'aller prendre possession d'une partie de leur mer de bambous afin d'en faire du papier... aussi de faciliter l'accès de leurs huttes à notre percepteur d'impôts. Car nous percevons un impôt sur les Moïs... Et comme ils n'ont rien, on les force à travailler, eux qui ont tellement le travail en horreur qu'ils consentent à manger très mal et très peu plutôt que de s'y livrer. Pauvres gens !

Mais nous avons tracé d'autres routes que celles des tours d'inspection et du pays des Moïs. Nous avons véritablement donné aux Annamites un certain nombre de bienfaits. L'exportation du riz, rien que pour le Tonkin, a plus que doublé pendant les huit dernières années. Des chemins de fer facilitent l'écoulement des produits. Un certain nombre de canaux d'irrigation et d'assainissement ont été creusés. Ce nombre est plus petit qu'il ne devrait être : il est important cependant. Rien que dans le « Casier d'Hanoi », la surface inutilisable a été réduite à vingt mille hectares. Des milliers d'hectares ont été également gagnés au Cambodge, à peu de frais. La colonie, qui envoyait en France en 1906 seulement 17 000 tonnes de maïs, lui en a expédié 80 000 tonnes en 1908.

La paix romaine existe. Pas complètement, certainement, mais assez pour constituer une amélioration considérable de l'état du pays avant notre arrivée.

La justice coûte presque aussi cher qu'autrefois. Mais c'est en raison des frais de procédure et non parce qu'il faut faire des cadeaux aux magistrats. C'est l'État qui touche et non plus le juge. Pour l'Annamite il n'y a pas grand changement, dira-t-on. Il y a celui-ci cependant, que les sommes qu'il verse n'influencent plus le jugement.

J'arrive à la partie la plus agréable de ma tâche, celle où j'ai à parler du médecin et de l'instituteur. Par le développement des œuvres d'assistance médicale et d'instruction, nous excusons notre présence dans ce pays, nous la justifions et nous méritons, cette fois réellement, la reconnaissance des indigènes.

M. Beau, un des meilleurs gouverneurs généraux qu'ait eus l'Indo-Chine — et un des moins connus — a conçu un programme d'assistance médicale dont l'exécution se poursuit d'une façon qui nous fait honneur. Nous sommes utiles à l'Annamite. Nous empêchons de

mourir un grand nombre de ses enfants. Rien qu'à Cholen, grâce à M. Drouhet, à ses collaborateurs, aux souscriptions qu'il a su recueillir, la mortalité infantile est tombée de 66 à 22 pour cent. Sur cent enfants qui naissent, quarante vivent donc, qui, sans nous, ne vivraient pas. (Il convient d'ajouter, pourtant, qu'à Cholen ce sont surtout des Chinois qui profitent de ces bienfaits et non des Annamites). Des médecins font des tournées dans les villages, vaccinent et donnent gratuitement des conseils et des médicaments.

Sur tout le territoire, des écoles et des hôpitaux s'élèvent. Les indigènes, qui ne sont pas des imbéciles, nous envoient leurs enfants et leurs malades, si bien que les écoles et les hôpitaux sont insuffisants.

Nos écoles n'ont d'abord servi qu'au recrutement de la classe — haïssable, sauf exceptions — des interprètes et des garçons d'hôtel. Elles n'ont d'abord créé que des déclassés vaniteux, arrogants et menteurs. Lorsque le nombre des établissements d'enseignement s'est augmenté, leur œuvre est devenue meilleure et j'ai vu des écoles professionnelles pour la sculpture sur bois, les broderies, la fonderie, l'incrustation et le dessin, que la colonie peut montrer avec fierté. Les écoles de filles ont réussi au delà de toutes prévisions.

Mais le désir des indigènes de recevoir notre instruction est plus grand que notre zèle à la leur donner, et nous, qui sommes venus ici pour faire l'éducation de ce peuple, nous en sommes, encore, après vingt-cinq ans, à refuser les enfants qu'on amène à nos écoles, parce que nous manquons de locaux ou d'argent. Cela devrait nous faire rougir un peu.

Les indigènes ne nous savent-ils aucun gré de ces derniers bienfaits, qui, ceux-là, sont réels ? On se tromperait en le croyant, et je reverrai longtemps, dans mon souvenir, les efforts touchants des malades, dans les hôpitaux, pour se soulever, joindre les mains et faire, au passage du médecin, les petits mouvements saccadés du salut chinois.

Mais nous avons des ennemis qui se chargent bien vite d'étouffer cette gratitude, et qui par des révélations de faits vrais ou faux ruinent notre prestige dans l'esprit des Annamites. Ces ennemis sont tous ceux que nous avons mécontents, mandarins et notables, et ce sont aussi des envoyés du dehors, Japonais ou Chinois.

Comment peuvent-ils trouver créance auprès de ce peuple qui devrait tout

ou moins nous craindre, sinon nous admirer ?

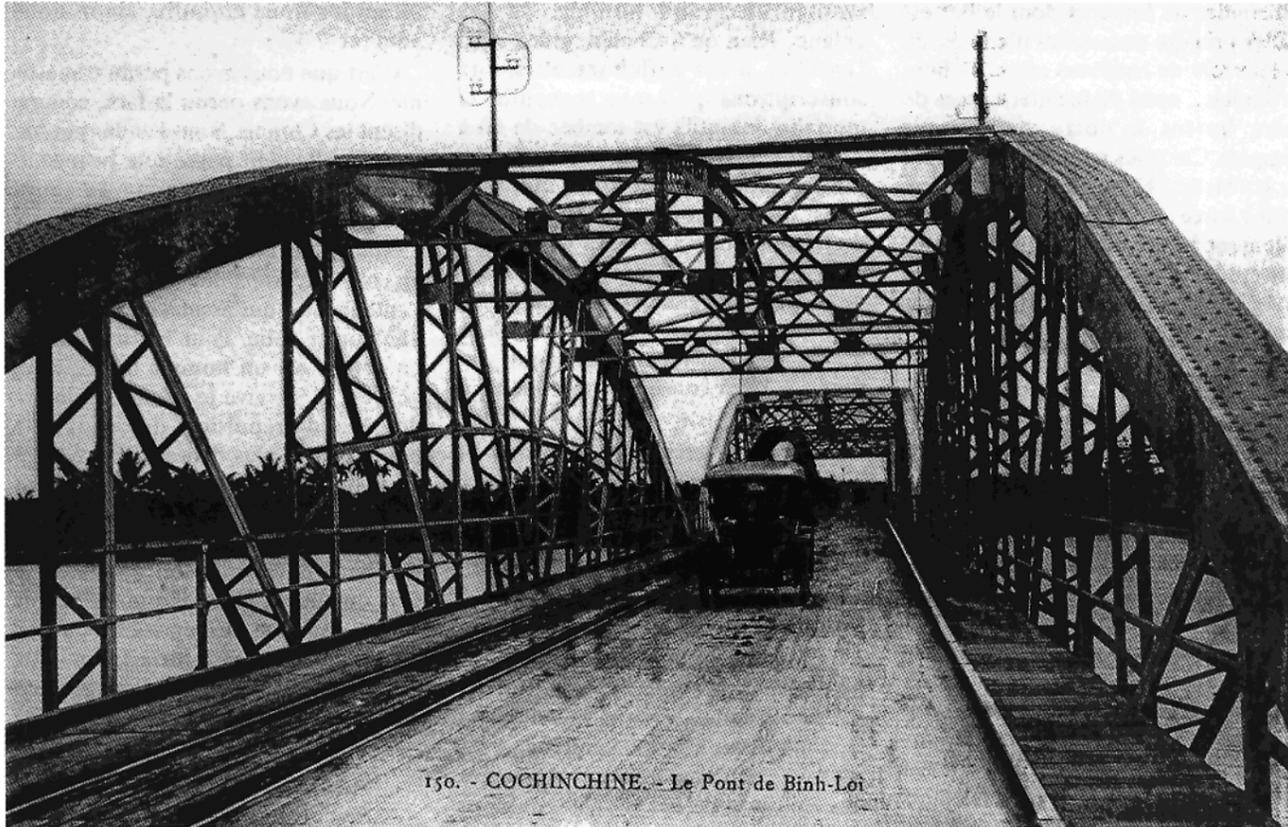
C'est que nous avons perdu son estime. Nous avons perdu la face, comme disent les Chinois. Nous l'avons perdue individuellement parce que beaucoup d'entre nous ont manqué de sang-froid, de dignité et d'hypocrisie.

Nous nous mettons trop facilement en colère. L'Annamite va plus loin que l'auteur latin qui assimilait la colère à une courte folie. Pour lui, un homme en colère est un homme avili ; à en voir un, il éprouve le même sentiment de gêne, de répulsion, de dégoût, de honte que le plus délicat d'entre nous en face d'un homme complètement ivre. L'Annamite, qui ne montre pas facilement ses sentiments, ne peut pas résister à la violence de celui-là, et je vois encore la physionomie à la fois ahurie, inquiète et méprisante du boy qu'un sous-officier injuriant, les yeux hors de la tête, parce que l'indigène ne comprenait pas le français.

A observer un certain nombre d'entre nous, l'Annamite s'est aperçu que son vainqueur ne valait pas mieux que lui. Il a retrouvé en nous tous les vices dont il est pourvu. Il en a même découvert qu'il ne connaissait pas. Entendez bien que les boys placés auprès de fonctionnaires, de colons, de familles honorables, n'allaient pas clamer au dehors les qualités de leurs maîtres, tandis que les autres couraient colporter avec joie le récit de turpitudes qu'ils avaient pu découvrir, récit qu'ils savaient amplifier d'ailleurs, et qui était toujours bien accueilli par les vaincus.

Les Anglais... j'aime mieux vous le dire tout de suite, les Anglais ne font pas beaucoup mieux que nous. Seulement... Ah ! seulement, ils ont cette manière d'être que nous nommons hypocrisie et qui n'est peut-être que le souci de la bonne opinion d'autrui. S'ils font mal, ils se cachent. Ils atténuent la faute en n'y ajoutant pas le scandale ; ils diminuent un peu leur culpabilité en montrant qu'ils en ont honte. Nous, nous avons trop souvent l'air d'en être fiers.

Quoi qu'il en soit, les Anglais ont réussi à donner d'eux-mêmes, à leurs sujets d'Asie, une meilleure opinion que nous aux nôtres. Ils ont aussi moins de familiarité, moins de désir de plaire, partant moins de contacts et moins d'occasions de se montrer à leur désavantage. Ils ont moins de générosité instinctive : les principes de 89 ne



150. - COCHINCHINE. - Le Pont de Binh-Loi

sont pas dans leur sang. Ils ont aussi plus d'orgueil ; alors que nous nous sommes sentis gênés par les marques extérieures de respect que nous donnaient les Annamites comme à leurs mandarins, et gênés au point d'interdire ces lays, les Anglais, eux, les exigent et les trouvent tout naturels.

Notre erreur a été de vouloir nous faire aimer par des gens que pour longtemps encore nous ne pourrions gouverner qu'en leur inspirant du respect.

Nous avons cru que les Annamites possédaient moins de mémoire et, comme nous ne leur gardons pas rancune de les avoir conquis, nous ne comprenons pas qu'ils tardent tant à se consoler d'avoir été vaincus. L'homme ne sait bien pratiquer l'oubli des offenses que lorsqu'il en est l'auteur.

Cet oubli, cependant, serait peut-être venu aux Annamites si les victoires japonaises sur la Russie, racontées, commentées, exaltées à plaisir, ne leur avaient apporté cette idée nouvelle qu'un peuple jaune pouvait battre un peuple blanc. L'espérance d'une revanche possible, d'une conquête de l'indépendance perdue a empêché la résignation.

Un acte politique d'une suprême habileté serait de dire aux Annamites :

« Nous sommes, non pas vos maîtres, mais vos tuteurs. Lorsque vous serez assez grands moralement pour vous passer de notre appui, assez forts pour ne pas être une proie, assez riches pour faire bonne figure dans le monde, nous vous rendrons à vous-mêmes, nous cesserons de vous tenir par la main, et, comme un fils que son père juge suffisamment armé pour les luttes de la vie, nous vous laisserons vous gouverner vous-mêmes, nous vous laisserons aller seuls sur le chemin que nous vous aurons désigné, et nous vous suivrons des yeux, paternellement, fraternellement, avec le désir d'être fiers de vous.

« C'est vous, par conséquent, qui fixerez la date de votre délivrance. Votre liberté est là. A vous de la conquérir. Voici des écoles. Voici de la science. Voici de la morale. Ce sont les armes nécessaires aujourd'hui. Prenez-les. Nous sommes venus vous les apporter et vous apprendre à vous en servir. Plus de désirs prématurés d'indépendance. Si aujourd'hui vous échappiez à notre tutelle, vous seriez une proie désignée pour d'autres maîtres moins généreux. Ayez confiance en nous, et travaillez.

« Ce sera pour vous un jour glorieux, celui où nous pourrions cesser de vous traiter comme des enfants et vous considérer comme des frères cadets ».

D'ailleurs, il faut nous habituer à cette idée que, quoi que nous fassions, nous ne conserverons pas l'Indo-Chine indéfiniment. Si nous ne la rendons pas aux Annamites, quelqu'un nous la prendra. Ce quelqu'un, c'est la Chine.

Et le jour où nous serions aux prises en Europe avec une puissance voisine, ce jour-là, les Chinois s'empareraient de l'Indo-Chine avec la même tranquillité que les Italiens, en 1870, pour occuper les États du Pape. Et si les gens de Saïgon pensaient à résister, les cent mille Chinois installés dans le faubourg de Cholon, sans avoir besoin de se servir de fusils, leur en feraient vite passer la fantaisie. Il en serait de même partout en Indo-Chine, où un Français est entouré de vingt Chinois.

Et croyez bien que les Annamites, si nous ne les avons pas transformés, tendraient les bras à ce Chinois qu'ils appellent l'oncle ou le seigneur chinois, de même qu'ils disent avec respect le seigneur tigre. Pendant mille ans l'Annam a été tributaire de la Chine. Il saluerait avec joie le retour de ses maîtres d'autrefois.

**Eugène BRIEUX**  
(*Voyage aux Indes et en Indo-Chine*, éditions Delagrave 1910)

## FRATERNITÉ FRANCO-INDOCHINOISE

### ANAI-Parrainage

A Qui Nhon, Sœur Françoise organise des sessions semestrielles de formation pour vingt jeunes filles : instruction générale, cours de coupe, de couture, de restauration, d'hôtellerie. Les élèves sont entièrement prises en charge pendant le stage.

A Kon Tum, le dispensaire de Sœur Modeste a été reconstruit.

A Ban Sintha (Laos), nous avons construit un petit dispensaire dans une île du Mékong accessible uniquement par pirogue.

Au Cambodge, nous aidons toujours Sœur Marie-Adelphe à Phnom Penh, avec ses enfants sourds et aveugles, et Sœur Cécile à Battambang, dans ses villages très pauvres.

A Saïgon, nos donateurs ont financé dix opérations du cœur (à 2 000 euros) en 2004.

### Le Frangipancier

Dans la région de Vientiane nous avons construit l'école primaire de Ban Phonsavanh et approvisionné en fournitures scolaires et sportives trois autres écoles primaires (Ban Napho, Ban Hong Kai, Ban Nonkho).

Dans la région de Luang Prabang nous avons équipé en mobilier scolaire l'école primaire de Ban Nounsavath.

Dans la région de Xieng Khouang nous avons équipé le laboratoire de l'hôpital de Phonsavanh.

### Association Saint Jacques

Le Président François de Chassey, membre de l'ANAI, 202 rue Lecourbe, 75015 Paris, continue à rechercher des

parrains et des marraines pour accompagner (33 euros par trimestre) et encourager (par correspondance) les séminaristes et les religieuses du Vietnam qui apprennent le français.

Comme la plupart des aides humanitaires privées transitent par les organisations religieuses il est indispensable que la nouvelle génération parle français.

### Accueil Cambodgien

Le Père Berger signale l'adresse actuelle de l'association : 21 rue Nungesser et Coli, 93380 Pierrefitte sur Seine.

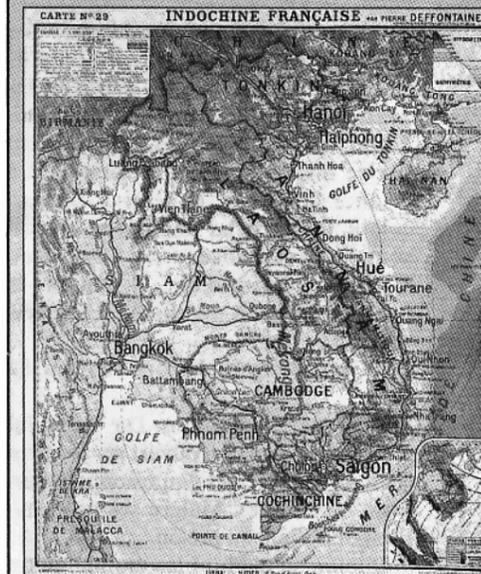
### Les Enfants du Soleil Rouge

La Présidente Louise-Annick Bony, membre de l'ANAI, signale l'adresse de l'association : 97 avenue de la République, 94300 Vincennes, rappelle son but : aider la scolarisation des enfants pauvres, et lève toute ambiguïté sur le « soleil rouge » : le rouge est la couleur du bonheur.

L'œuvre soutient la scolarisation d'enfants pauvres : jeunes gens churus et kohos de la région de Dalat, petits enfants des bouches du Mékong (Tra Cu, Tân Thanh, Cai Trâu), orphelins de Càn Tho. Les moyens sont fournis par la revente en France de produits d'artisanat local spécialement importés.

La prochaine vente de ces objets aura lieu les 26 et 27 novembre de 10h à 19h à l'Espace Daniel Sorano, 16 rue Charles Pathé, 94300 Vincennes. Déjeuner vietnamien le 27 à midi.

## Cartes en vente au siège



### Carte physique et politique

(Editions Hatier 1952)  
Format 600 x 720 mm  
Prix : 20 €

### Plan de Saïgon-Cholon

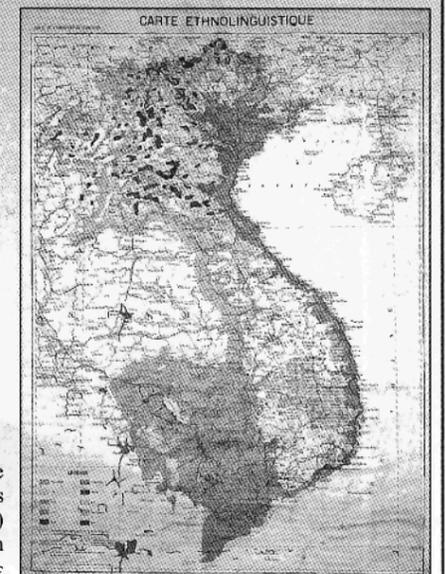
avec guide des rues,  
1952 (50 cm x 60 cm)  
Prix : 5 €

### Plan de Hanoi

Prix : 5 €

### Carte ethnolinguistique

(dessinée et publiée  
par les services géographiques  
de l'Indochine - Février 1949)  
Format 800 x 570 mm  
Prix : 15 €



### La médaille d'honneur de l'ANAI

Médaille double face de 80 mm, qui permet la gravure du nom et des qualités du bénéficiaire. En vente au siège. Prix : 45 € port compris.



**Foulards ANAI** = Prix : 28 € (23 € pour les sections)

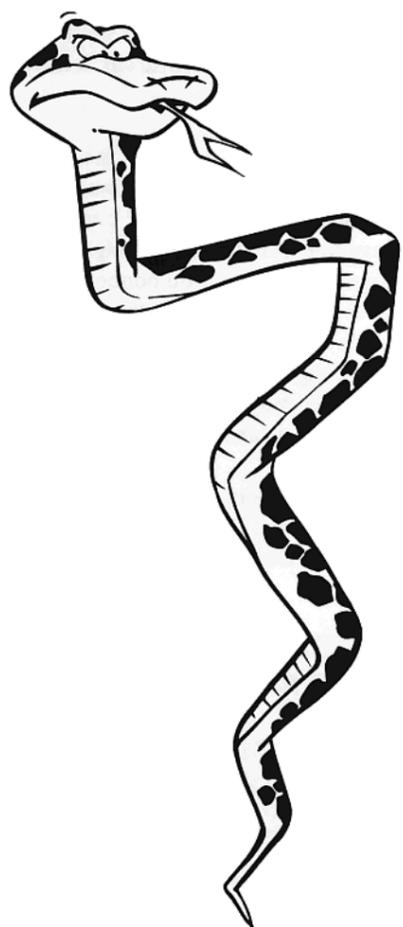
**Cravates ANAI** = Prix : 16 € (13 € pour les sections)

**Insignes ANAI** = Prix : 6 € (4 € pour les sections)

**Médaille ANAI** = Prix : 45 €



# Le crabe Da Tràng



Tous les matin, dès l'aube, Da Tràng le chasseur quittait sa paillote et s'enfonçait dans la forêt, avec son arc et ses flèches, pour ne rentrer que le soir, avec les bêtes qu'il avait tuées.

Dans la journée, il lui arrivait de passer devant un sanctuaire et de rencontrer dans les environs deux serpents noirs tachetés de blanc. Au début, il en avait peur, mais comme ils ne lui faisaient aucun mal, ils s'habitua vite à leur présence ; il finit par comprendre que c'étaient des serpents génies, et déposa régulièrement du gibier au pied de l'autel.

Un jour, en s'approchant, Da Tràng entendit un grand bruit de feuilles d'herbes fouettées. Il accourut et, voyant les deux serpents noirs attaqués par un serpent jaune bien plus gros qu'eux, il prit son arc et tira sur ce dernier, qui fut blessé à la tête et s'enfuit. L'un des deux serpents noirs se lança à sa poursuite, tandis que l'autre, grièvement mordu, mourut peu après. Da Tràng l'ensevelit soigneusement derrière le sanctuaire.

La nuit, un génie lui apparut et lui dit : « Vous m'avez sauvé des crocs de mon ennemi et vous avez rendu les derniers devoirs à ma femme. Voici le témoignage de ma gratitude ».

Et Da Tràng vit le génie se transformer en un serpent : il ouvrit largement sa gueule et laissa tomber une perle qui luisait dans la nuit.



Da Tràng avait toujours entendu dire que la possession d'une perle de serpent-génie permettait aux hommes de comprendre le langage des animaux ; il la mit donc dans sa bouche le lendemain matin avant de partir en chasse.

A peine entré dans la forêt, il entendit une voix qui descendait d'un arbre : « A droite, à deux cents pas, qui voit ? »

C'était un corbeau qui le conseillait ainsi ; Da Tràng l'écouta et, quand il eut abattu sa proie, l'oiseau cria : « N'oubliez pas ma récompense ! N'oubliez pas ! »

Da Tràng s'aperçut que de son côté le corbeau le comprenait. A sa question « Que veux-tu ? » l'autre répondit : « Les entrailles ! Seulement les entrailles ! »

Da Tràng ne manqua pas de s'acquitter. Le lendemain, le corbeau revint et le renseigna de nouveau, et c'est ainsi qu'ils devinrent associés, Da Tràng prenant toujours soin de déposer en un endroit convenu la part de son compagnon.

Un jour, cette part fut dérobée par quelque bête avant l'arrivée du corbeau. Celui-ci crut à un oubli de Da Tràng et vint se plaindre chez lui. L'homme protesta, tous deux finirent par se disputer ; le corbeau se mit à insulter Da Tràng, et celui-ci, dans sa colère, lui décocha une flèche empoisonnée. Mais l'oiseau sut l'éviter et, s'envolant à tire-d'aile, il ramassa la flèche à l'endroit où elle était tombée, criant :

« On se vengera ! On se vengera ! »

Quelques jours après, Da Tràng fut arrêté : on avait découvert sur le corps d'un noyé la flèche empoisonnée marquée à son nom. Malgré ses protestations, il fut jeté en prison.

Quelqu'un qui fut bien étonné, ce fut le geôlier de notre chasseur : il l'entendit rire et parler tout seul. Il le crut fou, alors que Da Tràng causait tout simplement avec les bestioles de sa cellule, priant les moustiques et les punaises de ne pas le piquer, ou répondant à leurs appréciations sur la peau des prisonniers qui l'avaient précédé dans ces lieux..

Une fois, il surprit une conversation entre des moineaux qui racontaient comment plusieurs des greniers royaux, mal gardés, avaient été vidés par eux. Da Tràng demanda immédiatement à voir le gouverneur de la prison. D'abord sceptique, ce dernier finit par signaler le fait et l'on aperçut que Da Tràng n'avait pas menti.

Peu après, des fourmis qui transportaient en hâte leurs œufs et leurs provisions dans les endroits élevés, interrogées par Da Tràng, lui annoncèrent qu'une grosse crue était imminente.

Prévenu, le gouverneur s'empressa cette fois d'en référer au roi, qui fit prendre d'urgence les mesures nécessaires. Trois jours plus tard, les eaux du grand fleuve montèrent rapidement et débordèrent, inondant d'immenses régions.

Le roi fit alors venir Da Tràng. Il apprit de sa bouche toute la vérité, depuis l'histoire des serpents jusqu'à la vengeance du corbeau, et put examiner la perle miraculeuse. Émerveillé, il vit immédiatement tout le parti qu'il pouvait en tirer dans l'intérêt général. Il comptait aussi découvrir pour son compte plus d'un secret de la nature et des merveilles ignorées du reste des hommes. Mais il ne voulut pas priver Da Tràng de sa perle et le garda près de lui, le consultant souvent, se faisant répéter tout ce qu'il entendait.

Da Tràng vécut ainsi heureux entre son roi et les animaux de toute sorte, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands, ceux qui volent, ceux qui marchent, ceux qui rampent. Au début, le roi se passionnait pour ces conversations, et y consacrait une bonne partie de son temps. Il s'aperçut que les bêtes ne sont pas aussi simples qu'on le croit, que les hommes ont tort de les mépriser, à moins de se mépriser aussi eux-mêmes – car elles leur ressemblent étrangement et chaque espèce forme un monde avec ses absurdités, ses cruautés et ses misères, tout à fait comparables à celles qui ornent les sociétés humaines.

Puis il se lassa vite d'écouter ces bavardages. Dans l'espoir d'autres découvertes, il emmena Da Tràng avec lui dans de longues promenades en mer. Ils interrogèrent les poissons les plus divers, mais là encore, les entretiens intéressants étaient rares, et le roi ne tarda pas à constater que, tout comme les animaux de la terre, les habitants des eaux parlaient le plus

souvent pour ne rien dire ou seulement pour faire du mal.

Par un beau matin de printemps, laissant Da Tràng se reposer à l'ombre d'une voile, le roi suivit des yeux les ébats d'une bande de dauphins. La brise ridait le calme visage de la mer ensoleillée et faisait courir des paillettes éblouissantes. Tout à coup, Da Tràng prêta l'oreille et se pencha au-dessus de l'eau : une seiche nageait à côté de la barque royale et, tout en nageant, elle chantait d'un air joyeux :

*Nuage, nuage blanc,  
Qui nage, nage, lent,  
Dans les eaux bleues du ciel...*

C'était si drôle, cette seiche qui chantait en se balançant en cadence, presque à la surface, que Da Tràng éclata de rire : la perle glissa de sa bouche et tomba dans la mer.

L'émotion du roi fut vive, sans égaler le désespoir de Da Tràng. On nota l'emplacement, fit venir les meilleurs plon-



geurs du royaume, mais leurs recherches furent vaines, comme on pouvait le prévoir.

Si le roi en éprouva des regrets sincères, ils ne furent pas durables : il avait ses occupations et d'autres distractions. Mais Da Tràng, lui, demeura inconsolable. Il y pensa jour et nuit, ne prit plus goût à rien, et malgré les bonetés du monarque, qui n'oubliait pas les services rendus, il pleura sans fin l'irréparable perte.

A force de retourner dans son cerveau affaibli les moyens de retrouver son bien, il conçut l'idée de combler la mer. Il rassembla toute une armée d'ouvriers, qui chaque jour déversèrent sur la plage des centaines de charrettes de sable. Le roi le laissa faire d'abord, par indulgence. Puis il dut arrêter la tentative insensée.

Da Tràng se rongea et mourut sans avoir recouvré toute sa raison. Il exigea d'être enseveli à l'endroit même où il surveillait les travaux de comblement, face à la mer qui lui avait ravi son trésor.

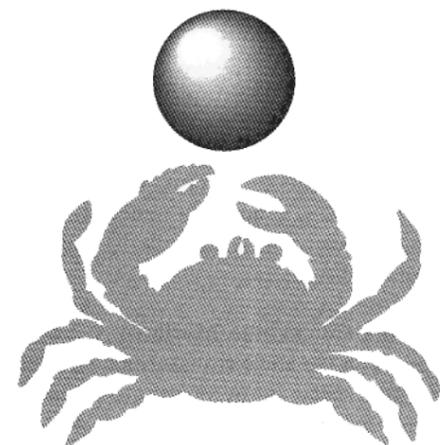
Quand vous serez au bord de la mer, allez sur la plage, de bon matin, à la marée descendante ; vous y remarquerez d'innombrables petites boules de sable : c'est l'œuvre des crabes da tràng, qui pullulent sous vos pas et qui, à la moindre alerte, disparaissent dans leurs trous. A l'aide de leurs pinces, ils roulent très rapidement le sable en boule, mais une seule vague suffit pour détruire tout leur travail. Ils recommencent à creuser et à rouler, infatigables, amassant pour le temps qui dure jusqu'à la vague suivante.

On dit que l'âme inconsolée de Da Tràng, passée dans ce peuple de crabes minuscules, ne cesse de penser à la perle magique et poursuit sa tentative de combler la mer.

*Da tràng xe cat bê đông ;  
Nhoc minh mà chang nên công can gi.*

*Le da tràng charrie du sable dans la Mer de l'Est ;  
Il peine et se dépense pour un résultat nul.*

Ce proverbe en deux vers est cité chaque fois qu'on voit un homme se lancer dans une entreprise impossible, oubliant la mesure de ses forces et sa pauvre condition humaine. Nous disons encore plus brièvement : công da tràng, pour qualifier des efforts dépensés en pure perte et qu'on aurait pu s'épargner avec un peu de sagesse et de modération.





Nam Phuong et Bao Dai.

## Nam Phuong

**I**l y a 42 ans Nam Phuong, Impératrice d'Annam, épouse de l'Empereur Bao Dai, mourait foudroyée par une diphtérie.

Dans les turbulences de l'histoire des luttes de pouvoir, elle avait décidé de se retirer dans un endroit calme de Corrèze, à Chabrignac.

D'elle, il ne reste qu'une tombe abandonnée au fond du petit cimetière de Chabrignac, blottie entre deux arbustes. On peut y lire l'inscription : « Ici repose l'Impératrice d'Annam, née Jeanne-Mariette Nguyễn Hữu Hao ». Une stèle ornée de fleurs et de caractères chinois surplombe la dalle. Il semble que le monument soit oublié.

En 1934, Jeanne-Mariette Nguyễn Hữu Thị Lan a 20 ans et sa vie va se transformer en destin. Elle est la ravissante cadette d'une puissante famille de propriétaires du Sud, élevée dans une grande ferveur religieuse. Elle aurait voulu prendre le voile. En épousant Bao Dai, elle

pose des problèmes politiques et religieux. Le pouvoir annamite et la hiérarchie catholique s'opposent à une telle union. En effet l'empereur est confucéen et il vaut mieux éviter un séisme. La cérémonie aura lieu quand même en mars 1934 mais restera secrète.

### Le revers de la médaille

La beauté de Nam Phuong a séduit l'empereur, mais ils ont des personnalités très opposées.

Bao Dai n'entend pas abandonner ses passions : les femmes, la chasse, le jeu, l'avion et les voitures de sport.

Nam Phuong, infiniment intègre et droite, méprise la petite cour de son mari. Elle cultive même une certaine distance. Elle commence d'ailleurs à avoir des problèmes d'audition, ce qui l'isole un peu plus. Elle aura cinq enfants avec Bao Dai. Ils la suivront dans toutes les secousses du futur Viêt Nam.

### L'histoire

En 1945, Bao Dai va successivement se rallier aux envahisseurs japonais qui proclament l'indépendance du Viêt Nam, puis abdiquer en faveur du Viêt Minh. Peu de temps conseiller suprême du gouvernement d'Hô Chi Minh, il se réfugie à Hong Kong. En 1949, il est rétabli sur le trône par les Français et vivra la guerre d'Indochine un peu de loin. Il sera définitivement déposé en 1955.

Nam Phuong vivra les événements seule, dans un climat hostile, sous surveillance, loin de son mari. Son principal souci était de mettre ses enfants à l'abri. A Hué où elle était presque prisonnière, menacée, affaiblie, elle apparut pleine de grâce et de beauté et ne parla en aucun cas de la situation aux journalistes qui lui rendirent visite. Elle dominait les événements.

En 1947, sous la protection de la France, elle rejoint le château familial de Cannes. Bao Dai continue à mener une vie dissolue et elle est triste. Elle n'aime pas les gens qui l'entourent et ne s'habitue pas à ses tromperies.

### La Corrèze

Afin de fuir ce climat malsain, elle choisit de s'installer à Chabrignac en 1958. Elle a un coup de foudre pour le domaine de La Perche. C'est une grande maison dans laquelle elle fera beaucoup de travaux : chauffage, salles de bains, bassin en demi-lune dans le parc.

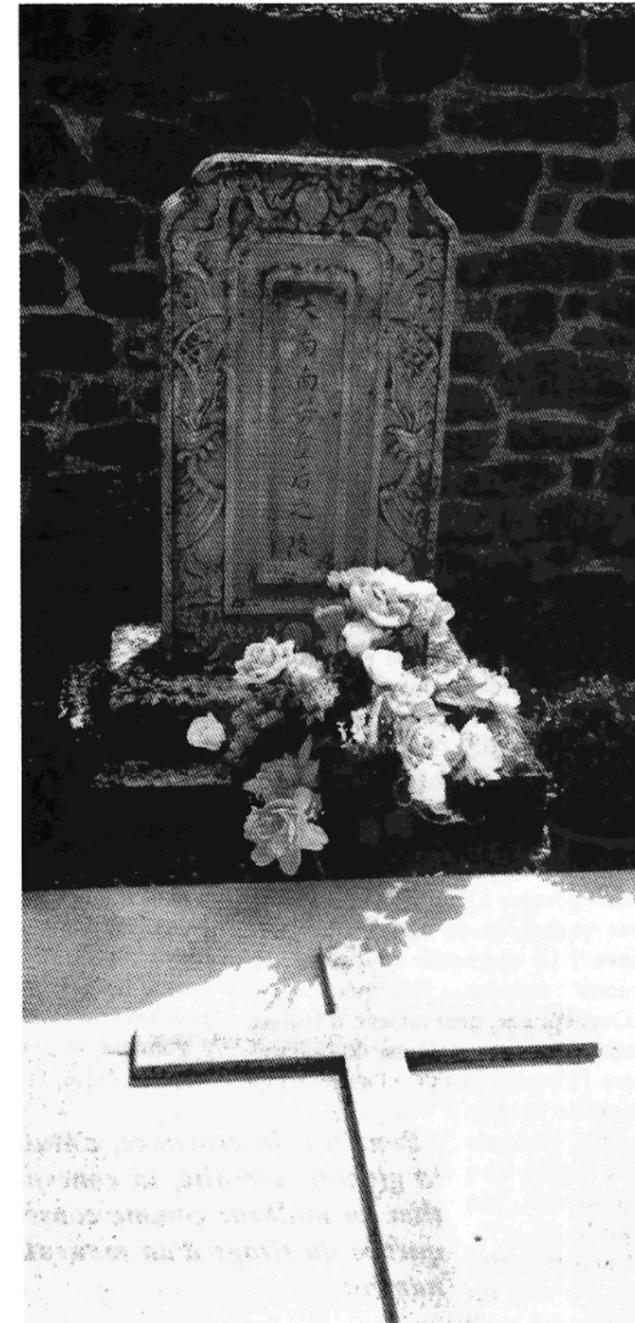
Elle a ses enfants, fait rapatrier ses effets de Neuilly. Elle qui était si triste se métamorphose. Les domestiques, qui l'adoraient, rapporteront qu'elle était heureuse et le disait. Bao Dai ne viendra que quatre fois à La Perche.

Une cousine de son mari, Nhu Ly, princesse d'Annam, vit tout près de La Perche, au château de La Roche de Chabrignac, mais elles ne se fréquenteront jamais.

Le 19 septembre 1963, Nam Phuong se plaint de la gorge et on pense à une angine ; quelques heures plus tard elle étouffe. C'était un dimanche et personne n'a pu trouver de médecin, ni à Juillac, ni à Pompadour. Elle est morte étouffée par une diphtérie foudroyante.

Sa tombe sera profanée trois fois. Le domaine sera revendu.

Marie Lê Quan



Tombe de Nam Phuong à Chabrignac.

**BULLETIN  
PROVISOIRE  
D'ADHESION**

**2006**

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

..... Code postal .....

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 24 euros, (cotisation : 23 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

# LETTRE A UN OFFICIER VIET MINH MORT AU COMBAT

Un jour d'avril 1954, dans l'après-midi baigné par une chaleur lourde et poisseuse, nous avons été durement accrochés par ton unité ; l'affaire n'avait duré, comme chaque fois, que quelques minutes. On s'était bien battus. Cette fois, l'effet de surprise n'avait pas entièrement joué à votre profit, mais mon véhicule sanitaire avait sauté sur une mine. Le chauffeur, vieux « chibani » (1) rescapé de la campagne de France, avait été tué. Je n'avais plus d'ambulance. Nous étions nus devant la mort et la souffrance ; ma trousse était presque vide. Ton gémissement, sous un arbre, me fit sursauter. Le son guttural avait une résonance particulière. Ton casque de latanier, l'étoile jaune sur fond rouge, ton visage appartenant presque à l'au-delà, tu me fixais. Que voulais-tu de moi ? Que je te sauve ? Le diagnostic était porté. Le pronostic était fait... Désespéré.

Quel cortège, quel tableau d'Horace Vernet, que cette colonne de brancardiers ! Courant de l'un à l'autre, tel un chien de berger,

je ne pouvais m'empecher d'observer ton regard. Étais-tu étonné que ton sort fût identique à celui de mes blessés ? Le soir, dans la cabane, lazaret d'une nuit, une bougie nous éclairait... La mort ne venait pas. Pourtant, tu l'attendais. Tu as murmuré quelques mots. Je t'ai allumé une cigarette mouillée qui traînait dans ma poche. J'eus l'impression que la lumière revenait. J'ai su que tu étais licencié en droit, que tu faisais fonction de chef de bataillon, que tu te battais, m'as-tu dit, pour la libération des peuples.

Que d'échanges d'idées avons-nous eus ! On a cité Kant et Nietzsche, Saint Augustin et Kierkegaard... La croyance pour toi, c'était votre lutte. Je devinais que tu me poserais la question, que tu avais besoin de te rassurer : « Docteur, croyez-vous en votre victoire ? » - « Quelle vic-

toire ? » répondis-je - « Celle de votre guerre ».

Je t'ai regardé. J'ai hésité. Et puis, tu allais mourir. Nous n'avions plus le droit, ni toi ni moi, de nous jouer la comédie. D'une voix assurée, je te répondis : « Non ». Tu as paru surpris. Tu ne pouvais comprendre que des hommes vivent ce combat sans espoir. La gloire pour vous, c'était pour demain. Tu voyais poindre à l'horizon le triomphe d'un peuple ; nous étions déjà, pour toi, des vaincus.

« Notre lutte a un sens », t'ai-je dit. Un sens qui était devenu le nôtre, soldats du Corps expéditionnaire. Il n'était pas politique, il n'était pas religieux. C'était le combat de l'être qui survit contre toute raison, contre une nature hostile, contre des forces temporelles.

Pour toi, la croyance, c'était la glaciale sérénité, la conception du malheur comme conséquence du tirage d'un mauvais numéro. Pour moi, c'était la croyance du cœur, la foi selon Pascal. C'était la défense de l'homme et de la liberté.

Le ton devenait passionné. Ta tension artérielle, effondrée il y a peu, redevenait normale. Ton esprit, à cet instant, dominait nettement tes souffrances vasculaires.

Tu me disais que dans vingt ans vous auriez conquis tout le Viêt-nam, parce que vous étiez des idéalistes.

Les jeunes officiers et sous-officiers de chez nous auxquels j'ai fermé les yeux avaient souvent, aussi, le même enthousiasme que le tien. Les buts étaient différents. Tu représentais, pour ton peuple, l'avenir. Nous représentions, pour notre peuple, déjà le passé. Une génération qui meurt et néanmoins futuriste...

Trente ans se sont écoulés ; les matériels les plus modernes, les armes les plus meurtrières n'ont pas eu raison des tiens.

Les nôtres luttèrent pour des valeurs qu'on leur avait enseignées. Puis on a dit à leurs cadets que le matérialisme d'une société satisfait entièrement les aspirations de l'homme et donnait un sens suffisant à la vie. Et les voilà désemparés devant une économie qui vacille.

Contrarié alors par la constante remise en cause des principes considérés jusqu'ici comme fondamentaux, l'homme, confondant valeurs et contraintes, prend brusquement conscience de son besoin de croire en quelque chose.

Trente ans ont passé. Pourquoi donc l'humanité ne retrouve-t-elle la foi qu'à travers la souffrance ? N'y a-t-il pas d'autres chemins ?

Nous étions, toi et moi, parfaitement convaincus qu'il y en avait d'autres. J'avais l'impression de t'avoir converti...

Ta tension artérielle, à nouveau, était basse.

Comme Erich Von Stroheim et Pierre Fresnay, au cinéma officiers ennemis, nous nous sommes longuement serrés la main. La tienne était déjà froide...

Ma petite troupe m'attendait. Je ne fus pas très bavard cette nuit-là. Ma pensée était encore près de toi.

Oui, nous en étions sûrs tous les deux, l'avenir appartiendra à ceux qui mettront leurs actes en concordance avec leurs idées, et cette fois, nous pouvons le dire, trente ans étant écoulés, ce ne sera plus la « Grande Illusion ».

**Médecin-Colonel  
Jacques DÉLIVRÉ  
(Le Carabin Rouge, 1985)**

(1) En arabe : « ancien ».

## BIBLIOGRAPHIE

**Claire LY – Revenue de l'enfer – Les Éditions de l'Atelier, 2004.**

Il n'est pas mauvais de rappeler au grand public les crimes des Khmers Rouges. C'est le premier but de Claire Ly, déportée pendant quatre ans dans les camps de Pol Pot et réfugiée en France depuis 1980.

Mais l'originalité de cet ouvrage est philosophique. Élevée dans le bouddhisme, qui confine au fatalisme puisque les malheurs actuels seraient la sanction de fautes d'une vie antérieure, Claire Ly a ressenti le besoin d'un Dieu proche des hommes, qu'on puisse appeler au secours et qui encourage la construction de la vie. Jésus Christ est l'aboutissement de sa recherche. « Dire merci à mon créateur probable me libère d'une prison intérieure ».

**Akira YOSHIMURA – La Guerre des jours lointains – Actes Sud, 2004.**

Un lieutenant japonais combat courageusement jusqu'au 15 août 1945, date à laquelle l'Empereur ordonne la capitulation de ses armées invaincues. Stupeur. Le Commandant en chef se suicide. Sur ordre, le lieutenant décapite un aviateur américain prisonnier.

On le poursuit comme criminel de guerre. Il ne comprend pas pourquoi. Où est donc l'honneur ?

**Isabelle SOMMIER et Jean BRUGIÉ – Officier et communiste dans les guerres coloniales – Flammarion, 2005.**

Communiste, maquisard, intégré dans l'armée par le concours de Coëtquidan en 1945, officier de Légion Étrangère en Indochine puis en Afrique du Nord, Jean Brugié reste militaire jusqu'en 1966. C'est un excellent officier sur le terrain. Pour le parti communiste il avait mission à court terme de répandre le défaitisme dans le Corps expéditionnaire et de publier les éventuelles exactions des troupes françaises, à moyen terme de constituer le noyau d'une armée nouvelle.

Isabelle Sommier trouve intéressant ce type d'officier « républicain ». Jean Brugié (encore en vie) se demande s'il n'était pas un traître.

**Hélie de SAINT MARC – Toute une vie – Éditions des Arènes, 2004.**

Ce livre est une anthologie de souvenirs, pour partie inédits. Il peut se lire d'un trait ou se consulter au hasard des pages. Les jeunes gens s'instruiront d'un demi-siècle d'événements et d'émotions. Les moins jeunes communiqueront dans la tristesse et la sérénité du devoir accompli. D'autres continueront à ne rien comprendre. « Il y a tant de choses qui ne valent pas la peine d'être dites. Il y a tant de gens qui ne valent pas la peine qu'on les leur dise ».

**Jean-Christophe BRUNET – Gendarmes parachutistes en Indochine, 1947-1953 – Indo-Éditions, 2005.**

Voici l'histoire de l'Escadron Parachutiste de la Garde Républicaine Cochinchinoise, devenu 1er Bataillon Parachutiste Viêtnamien. Le Capitaine de Gendarmerie Brunet présente le fruit de quatre années de recherches. Il a recueilli de nombreux témoignages qu'il reclasse fort bien dans le cadre général des événements majeurs. Avantage de la méthode : la plongée dans une ambiance palpitante. Inconvénient : un certain nombre de fautes d'orthographe des noms propres, qui auraient mérité une relecture par un « indigène ».

**Jules TRAN PHONG – Le Mékong, mes racines – La Société des Écrivains, 2005 – Chez l'auteur, 2 allée de l'Abreuvoir, 91160 Longjumeau, Tél. : 01 69 09 54 92.**

Par monographies successives l'auteur raconte l'histoire de sa famille, originaire de la région de Tra Vinh. C'est aussi l'histoire de l'Indochine française, des Japonais et des Viêt Minh. « Au nom de la guerre tout le monde se massacre ».

Des erreurs dans le rappel historique liminaire.

## ANNONCES

La Société des Amis du Musée Guimet annonce les conférences, concert et projections qui se dérouleront à l'auditorium Guimet, 6 place d'Iéna, 75116 Paris.

### CONFÉRENCES

« Les rapports culturels entre les Viêts et les Chams dans l'histoire » par le Professeur Lê Than Khôi, le 27 octobre à 12h15.

« A la découverte de la musique du Viêt Nam » par le Professeur Trần Quang Hai, le 15 décembre à 12h15.

### CONCERT

Avec Mesdames Bach Yen, Quynh Hanh et le Professeur Trần Quang Hai, le 6 janvier à 20h30.

### FILMS VIETNAMIENS

« Les coupeurs de bois » (1998), le 9 novembre à 12h15.

« La dame de Saïgon (Docteur Duong Quynh Hoa) » (1997), le 16 novembre à 12h15.

« L'odeur de la papaye verte » (1993), le 18 novembre à 12h15.

« L'exotique est quotidien (Georges Condominas chez les Mngong Gar) » (1963-1984-1996), le 23 novembre à 12h15.

« L'immeuble » (1999), le 25 novembre à 12h15.

« A la verticale de l'été » (1999), le 14 décembre à 12h15.

« La saison des goyaves » (2000), le 4 janvier à 12h15.

« Cyclo » (1995), le 25 janvier à 12h15.

**De M. Jean-Claude SURLEAU, 5 rue du Moulin, 89500 ROUSSON**

J'ai soutenu en son temps ma thèse de doctorat sur un sujet qui pourrait intéresser vos lecteurs : les bombardements américains en Indochine pendant la deuxième guerre mondiale. Par les destructions et la désorganisation des communications, les Américains ont provoqué au Tonkin en fin 1944 une famine qui causa un million de morts. La récolte avait été mauvaise au Nord et le ravitaillement du Sud n'arrivait plus.

Par ailleurs, le 12 janvier 1945, la Task Force 38 de porte-avions attaquait les côtes d'Annam et de Cochinchine. Ce fut la plus grande opération aéronavale d'une seule journée jamais menée. Quarante à cinquante navires japonais furent coulés et la dernière ligne de commerce japonaise du sud fut pratiquement brisée. Politiquement l'affaire eut de graves conséquences. Les Japonais craignirent un débarquement des Américains en Indochine, aidé par les troupes et la résistance françaises, et cette crainte précipita le coup de force du 9 mars 1945.

Enfin des pilotes tombés, que l'armée française avait contribué à faire évader, furent la source de ressentiment de la part des Japonais qui reprochèrent à l'administration française de jouer un double jeu.

**Du Général Louis BONZON, 37 allée Georges Brasens, 77600 BUSSY SAINT-GEORGES**

Le Bulletin de l'ANAI du 1er juillet 2005 a fait part du décès du Professeur Jean Delvert, membre du comité d'honneur de notre association en raison de ses titres universitaires. Je veux rappeler aussi ses titres militaires. Chef de section de combat au 6<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais (devenu 6<sup>e</sup> RIC le 1<sup>er</sup> novembre 1984), il a participé aux campagnes de l'île d'Elbe, de France et d'Allemagne (1944-1945) puis du Sud-Annam et du Tonkin (1945-1946). Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire, il était décoré des croix de guerre 1939-1945 et des TOE ainsi que de la médaille des évadés (qui rappelait son évasion de France vers l'Afrique du Nord en 1943).

**Du Général Jean DELARBRE, 2 rue des Tombettes, 27000 ÉVREUX, au Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, le 18 juillet 2005**

Regardant volontiers l'émission « Thalassa » sur FR3, j'ai été choqué par celle diffusée le 8 juillet sur le Vietnam.

Consacrer une partie de l'émission au baigneur de Poulo Condor en condamnant France, États-Unis et l'ancien Sud-Vietnam et s'étendre sur la guerre avec ces pays est scandaleux.

Le Vietnam est un des États qui ont pratiqué les camps de concentration sous l'euphémisme de camps de rééducation. Actuellement encore on ne sait pas s'ils ont tous disparu. Les prisonniers de guerre du corps expéditionnaire français ont eu un taux de mortalité supérieur à celui des camps de déportation nazis. Les prisonniers de guerre natifs d'Indochine, sauf exceptions, n'ont jamais donné de leurs nouvelles.

Si les responsables de l'émission avaient eu un peu de conscience professionnelle et de dignité, s'ils avaient été courageux et s'ils s'étaient rappelés qu'ils sont Français, ils auraient refusé d'aller à Poulo Condor, à moins d'obtenir un reportage sur les « camps de rééducation ».

La liberté de la presse en France me semble avoir pour corollaire le refus de se faire le relais de la propagande anti-française d'une dictature qui aura fait souffrir son peuple plus que la colonisation française.

**De M. Dominique BAUDIS, Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, au Général Jean DELARBRE, le 16 août 2005**

Si le CSA veille scrupuleusement au respect des principes d'honnêteté et de pluralisme des émissions d'information, il estime ne pas devoir s'intégrer dans le travail des journalistes, qui s'inscrivent dans le cadre de leur déontologie professionnelle.

Le grief que vous exprimez dans votre courrier ne constitue donc pas une infraction aux règles auxquelles sont soumises les chaînes de télévision et ne peut constituer le motif d'une intervention du CSA.

**De l'Adjudant Jean-Yves BOULAIRE, Caserne Delort, 83400 HYÈRES**

Détaché de 1986 à 1989 au consulat général de France à Saïgon, j'ai participé à l'exhumation et au rapatriement des morts enterrés à Tân Sơn Nhut (Saïgon) et à Ba Huyên (Bac Ninh, Tonkin).

À Tân Sơn Nhut le cimetière était assez bien entretenu. Cependant toutes les plaques nominatives en cuivre avaient disparu et chaque tombe avait été transformée en jardin potager.

Les ouvriers vietnamiens étaient répartis en escouade et chacune (environ une dizaine) était chargée avec une pelle de creuser la tombe, et de ressortir les restes qui étaient aussitôt mis dans un sac en plastique numéroté. Une vérification était opérée dès qu'une plaque d'identité était retrouvée, ce qui arrivait pratiquement à chaque tombe : on a pu vérifier ainsi que les registres des anciens combattants étaient à jour et que les opérations d'inhumation avaient été correctement effectuées. Un seul grand corps a été découvert, un crématoire de campagne a été immédiatement monté afin d'incinérer les chairs en putréfaction. Le responsable des anciens combattants nous a demandé de surveiller discrètement que les ouvriers ne volent pas les dents en or ou les objets de culte qui auraient pu être également enterrés. Les sacs en plastique numérotés, déposés dans des cartons spéciaux, étaient acheminés sur la France au rythme d'une fois par semaine.

À Ba Huyên les cercueils avaient été enfouis sur les flancs de trois collines le long de pistes en colimaçon. Il a fallu ouvrir un grand nombre de cercueils zingués et installer des crématoires de fortune.

## Du Laos, adieu à Monsieur Tafforin

**Le Commandant Tafforin, président de la section du Var, nous communique la lettre reçue par sa famille lors du décès de son grand-père.**

**Outre l'éloge de Monsieur le Directeur Tafforin, cette lettre rédigée en commun par des Français et des Laotiens fait aussi l'éloge de la France au Laos.**

Le 9 août 1928

Au nom du personnel enseignant français et indigène du Laos, je viens adresser un dernier adieu au chef que nous regrettons tous.

Partout dans cet immense territoire laotien qu'il a tant de fois parcouru en tous sens, tout le long des seize cents kilomètres du Mékong aussi bien que dans les provinces les plus reculées, de la frontière de Chine à celle du Cambodge, on connaît M. Tafforin, on sait tout le bien qu'il a fait.

Mais, dans son pays natal, ses amis d'enfance, les amis de sa famille ne savent sans doute pas assez quelle œuvre féconde, belle et durable il a réalisée dans le lointain Laos. C'est pourquoi il était de notre devoir de lui renouveler, ici, notre témoignage de reconnaissance et d'admiration.

Venu à Vientiane il y a plus de vingt ans, il y créa une école professionnelle qui fut, pendant longtemps, la providence de la colonie. Dans un pays où la main d'œuvre faisait totalement défaut, il fit fabriquer des meubles, de la poterie, réparer les machines les plus diverses qui risquaient (faute d'une pièce impossible à se procurer loin des usines européennes) de rester inutilisables pendant des mois sinon définitivement. « Être utile à tous », telle était la devise de l'école professionnelle et de son directeur. Lui-même payait largement de sa personne, ne reculant devant aucune difficulté, devant aucun danger. Dans ce pays tout neuf, il réalisait, à force de patience et d'ingéniosité, de véritables miracles : installation électrique, forage de puits, adduction d'eau, il menait à bien des travaux que, faute d'outillage, d'autres n'auraient même pas pu commencer.

Si le séjour à Vientiane et dans maints postes du Laos est devenu relativement agréable et confortable, c'est, en grande partie, à M. Tafforin qu'on le doit, et nombreux sont ceux qui bénéficient de ses bienfaits sans même s'en douter. Personne ne peut dire tout ce que, au point de vue matériel, le Laos lui doit. Beaucoup de ceux qui, plus tard, firent œuvre utile à la colonie, ont profité d'une première installation réalisée par M. Tafforin.

En même temps que l'école professionnelle, il dirigeait l'école primaire de Vientiane. À son arrivée, cette école comptait une trentaine d'élèves. Dix ans plus tard, elle en avait trois cents, elle en a maintenant plus de onze cents. Directeur de l'enseignement, c'est à lui que le Laos doit le développement et la prospérité de ses écoles car les maîtres français, placés sous ses ordres, n'ont pu organiser leur classes et attirer les élèves que parce qu'ils étaient guidés par lui, dirigés dans le sens le plus strict du mot. C'est seulement parce que nous avons profité de son travail, de ses conseils, de son expérience que nous avons pu obtenir les résultats dont, à bon droit, il était si fier.

Pour apprécier les difficultés de sa tâche, il faut savoir que, si la construction d'une école est chose relativement facile, combien, par contre, la formation des maîtres indigènes est un travail long et difficile. En France, dès leur enfance, les futurs instituteurs sont familiarisés avec des procédés basés sur des principes dus au travail de plusieurs siècles de penseurs et expérimentés depuis plus d'un siècle par des milliers et des milliers d'éducateurs. Ils s'assimilent, sans même s'en douter, le résultat d'un travail formidable. Plus tard, dans leur milieu corporatif, ils se perfectionnent. Au Laos, tout ce travail acquis, cette ambiance, n'existaient pas. Il fallait transformer en instituteurs des jeunes gens qui n'avaient absolument aucune idée de la pédagogie, qui avaient sur toute chose des idées complètement différentes des nôtres, qui ignoraient même notre langue. Voilà l'œuvre que M. Tafforin devait entreprendre et qu'il a réussie.

Pour le personnel indigène, il fut un chef si calme, si bienveillant que, malgré leur timidité, les instituteurs laotiens n'hésitaient pas à venir lui confier leurs ennuis, sûrs qu'ils étaient de trouver en lui un protecteur. Pour eux, il eut toujours une patience admirable et une bienveillance toute paternelle.

Pour nous, il eut tellement d'attentions délicates, tellement d'affectueuse bonté, qu'il avait fait du petit groupe de Français qui l'entouraient une véritable famille et c'était une surprise pour le nouvel arrivant de se trouver dans ce cercle d'amis. Il en est qui, venus au Laos sans enthousiasme, nous ont quittés à regret, et ne peuvent parler sans attendrissement de leur séjour à Vientiane. Jamais un chef n'a, plus que M. Tafforin, conquis l'affection de tous ses subordonnés.

Il s'était profondément attaché au peuple laotien, ce peuple si sympathique et si doux qui, avant l'occupation française, avait subi tant d'invasions accompagnées de pillages, de massacres et d'exils en masse qu'il avait perdu tout courage et même oublié son ancienne civilisation. Il est impossible de dire tout ce que fit M. Tafforin pour encourager les Laotiens à sortir de leur torpeur. C'est grâce à lui que, dans les écoles, ont été préparés tous les fonctionnaires laotiens qui forment déjà des cadres capables de rendre confiance à la population.

Partout où il est passé, au cours de ses tournées, il sut, par sa douceur et sa bonne humeur accueillante, attirer les indigènes et, partout, on se souvient de lui. Mais c'est surtout à Vientiane qu'il a laissé un bon souvenir. Lors de son dernier départ en congé, Laotiens, Laotiennes et bonzes vinrent prier pour lui et lui offrir les fleurs et les bracelets qui portent bonheur. Tous avaient l'air consternés et désespérés par ce départ et il y avait des larmes dans bien des yeux. C'était là le plus touchant hommage que ces gens pouvaient lui rendre.

Monsieur Guy de GOUTTES, 4 rue de la Fraternité, 40000 Mont de Marsan, recherche toute personne ayant connu son frère aîné Georges de GOUTTES, tué le 25 juillet 1948 à Bac Kan.

Madame Sylvette PÉCHIN, 10 rue des Brillets, 25320 Montferrand le Château, recherche toute personne ayant connu son oncle Roger ALBERT, fait prisonnier à Nghia Lo et mort au camp 113.

Monsieur Jacques BRIANCHON, 1 rue du Soleil Levant, 66400 Céret, recherche toute personne ayant connu le Caporal Louis YODO, du 3<sup>e</sup> BCCP, fait prison-

nier sur la RC 4 et mort en captivité.

Monsieur Noël SORRET, 15 rue Lakanal, 75015 Paris, recherche toute information relative à deux sous-officiers cambodgiens qui servaient avec lui à l'École d'Artillerie de Pursat en 1955-1956 : les Maréchaux des Logis LONG SAMOUTH et SAO BONNE.

Au nom des anciens paroissiens de Kampot (Cambodge) et de Ha Tiên (Cochinchine), Monsieur André BRICOUT, 5 rue Joseph Bara, 78800 Houilles, recherche des membres de la famille du Père Jean-Marie MERDRIGNAC, né le 11 juin 1875 à Plancoët (Côtes d'Armor) et mort en 1955.

## Soins gratuits

La réparation due par l'État aux militaires et anciens militaires blessés ou malades du fait du service prend deux formes : la pension d'invalidité et les soins gratuits.

Lorsque les soins sont gratuits pour le patient, c'est que médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes, hôpitaux, centres de cure thermale, etc. sont remboursés par le gouvernement sur production d'une feuille du carnet de soins gratuits de l'intéressé.

En 2003 aucun remboursement n'a été effectué, le ministre des finances

ayant gelé puis annulé les crédits correspondants.

En 2004 les remboursements n'ont repris qu'en novembre, le ministre des finances ayant encore gelé les crédits jusqu'à cette date.

On comprend que, depuis 2003, les praticiens désireux de rentrer dans leurs fonds aient incité leurs clients à faire usage de leurs cartes de sécurité sociale et de mutuelle, quel que soit le préjudice subi par les adhérents de certaines mutuelles.

Aujourd'hui l'incitation initiale est devenue une obligation, dont le caractère illégal échappe à tous.

L'attention est attirée sur le danger d'une telle procédure. D'une part les

crédits budgétaires votés pour les soins gratuits risquent d'être diminués d'un an sur l'autre si l'expérience prouve qu'ils ne sont pas dépensés.

D'autre part un jour peut venir où certains pensionnés seront réputés guéris si leur carnet de soins gratuits est resté inutilisé. Le rapport de la Cour des Comptes de juin 2000 n'écarte pas un tel réexamen.

Une étude va être lancée pour donner à la carte Vitale la capacité de télécommander la prise en charge des soins gratuits. Au moment où le ministère de la santé étudie une nouvelle conception de la carte Vitale, ce serait la solution d'avenir... pour 2007.

## NÉCROLOGIE

L'ANAI porte le deuil de ses amis.

• Le Général d'Armée Jeannou LACAZE, né à Hué le 11 février 1924, ancien chef d'état-major des armées (1981-1985), est mort à Paris le 1er août 2005.

• Le Général de Division Hervé de LUZE, grand-croix de la Légion d'Honneur, né à Bordeaux le 19 septembre 1918, est mort à Versailles le 15 juillet 2005. Quinze fois cité, deux fois blessé, il avait notamment commandé au Sud-Viêt Nam le 2<sup>e</sup> Bataillon de Marche d'Extrême Orient (BMEO) composé de Cambodgiens de Cochinchine. Il fut l'avant-dernier chef de la Mission Militaire Française au Laos (1972-1974).

• Le Médecin-Colonel Jacques DÉLIVRÉ, né à Nancy en 1923, est mort à Nancy le 17 août 2005. Il avait été médecin au 2<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens au Tonkin (1952-1954). Il a laissé un livre passionnant (1985) : « Le Carabin rouge, témoignage d'un médecin de combat en Indochine et en Algérie, devenu médecin du travail chez les sidérurgistes de Longwy ».

• Le Général Claude DAMEZ-FONTAINE, né le 15 avril 1912, héros de la guerre contre les Japonais au Tonkin en 1945, est mort à Paris le 5 septembre 2005.

# Les « Trinômes »

## Éducation Nationale – Défense Nationale – IHEDN

### Le protocole de 1982

Le 23 septembre 1982, M. Charles Hernu, ministre de la Défense, et M. Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale, signaient le protocole d'accord arrêtant les grandes orientations de la coopération entre leurs deux ministères :

« La notion de sécurité est indissociable en France de l'existence d'une communauté nationale façonnée par l'Histoire, animée d'un véritable esprit de défense, attachée à la sauvegarde de la paix et aux relations d'amitié entre les peuples.

La mission de l'Éducation nationale est d'assurer sous la conduite des maîtres et des professeurs une éducation globale visant à former de futurs citoyens responsables, prêts à contribuer au développement et au rayonnement de leur pays.

L'accomplissement de la mission d'éducation et de la mission de défense ne peut résulter de la seule activité d'enseignement ou de la seule instruction militaire. L'éducation est un acte global qui n'est pas réductible aux activités scolaires, l'esprit de défense est une attitude civique qui n'est pas limitée aux activités militaires.

L'ambition de former des citoyens responsables suppose donc que soit engagée une collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Défense, aux points de rencontre de leurs missions respec-

tives et au service de cette ambition globale ».

### Les trinômes académiques

Créés en 1987, les trinômes académiques constituent une structure de concertation déconcentrée originale réunissant les recteurs d'académie, les autorités militaires territoriales et les présidents des associations d'auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale. Ils sont plus particulièrement chargés de proposer et de conduire, au profit des agents relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (enseignants, membres des inspections, personnels de direction), des actions de sensibilisation et de formation initiale et continue sur les questions de défense. En outre, ils assurent des actions d'information réciproque sur les grands problèmes de défense et d'éducation pour les cadres des deux institutions.

### Le protocole de 1995

Le dernier protocole, signé le 11 avril 1995, s'articule autour de trois axes :

- le développement de l'esprit de défense et de la culture de défense,
- l'intensification des liens entre les communautés militaire et enseignante,
- le développement du partenariat dans la lutte contre l'illettrisme, les conduites toxicophiles et dans la prévention du sida.

Il prévoit à cet effet un renforcement des structures de partenariat Défense-Éducation nationale, constituées au niveau national par la commission nationale Défense-Éducation nationale créée en 1982 et au niveau académique par les trinômes créés en 1987 avec la participation des associations d'auditeurs de l'IHEDN, pour la formation des enseignants en matière de défense.

Les trinômes académiques se sont trouvés ainsi confirmés dans leur existence et dans leur rôle, ainsi que leurs trois principes fondateurs de 1987 : une notion de défense prise dans son sens global (militaire, civil et économique), une participation active des associations d'auditeurs de l'IHEDN et une décentralisation au niveau des académies.

### La convention de 2004

Le ministère de la Défense a décidé de soutenir et d'encourager les associations d'auditeurs de l'IHEDN dans leur engagement bénévole au sein des trinômes académiques et de leur apporter son concours, en particulier financier. A cet effet a été signée le 23 juillet 2004 une convention-cadre entre d'une part le ministère de la Défense, le ministère de l'Éducation nationale et l'Institut de hautes études de défense nationale, et d'autre part l'Union des associations d'auditeurs de l'IHEDN.

La commission créée par cette convention est chargée de définir les orientations générales, préciser le cadre d'action, examiner la qualité des projets, fixer les critères d'attribution des subventions, émettre un avis sur les subventions à attribuer et évaluer le bilan des opérations conduites.

Les trois axes d'intervention découlant des protocoles signés depuis 1982 restent inchangés :

- développer l'esprit et la culture de défense dans les programmes scolaires,
- intensifier les liens entre les communautés militaire et enseignante,
- favoriser le partenariat entre les deux institutions.

## L'enseignement du français au Viêt Nam

Dans le cycle scolaire classique le français est enseigné comme deuxième langue étrangère, la première étant l'anglais.

La France entretient deux établissements français : les lycées Colette à Saïgon, Yersin à Hanoï. Ils accueillent des élèves français et vietnamiens.

Deux universités françaises sont prévues.

Il existe des écoles privées trilingues.

L'Alliance française dispense un enseignement (payant) à orientation professionnelle.

Les écoles privées maternelles et primaires dites « fondées par le peuple » peuvent enseigner le français selon leurs moyens.

Plusieurs dizaines de milliers d'élèves vietnamiens apprennent le français.

On manque de professeurs de français.

## Livres en vente au siège

- de Pierre Quatrepoint  
- **L'AVEUGLEMENT. DE GAULLE FACE À L'INDOCHINE** - Prix 18 € (\*)
- de Michel Bodin  
- **LA FRANCE ET SES SOLDATS, Indochine 1945-1954** - Prix 29 €  
- **SOLDATS D'INDOCHINE 1945-1954** - Prix 29 € (\*)
- de Pierre-Henri Chanjou  
- **LES AFRICAINS DANS LA GUERRE D'INDOCHINE 1947-1954** - Prix 29 € (\*)
- du Général Pierre Guillet  
- **POUR L'HONNEUR - LE GENERAL CHANSON EN INDOCHINE 1946-1951** - Prix 25 € (\*)
- de Hubert Tourret  
- **RIVIERE ET RIZIERE** - Prix 25 € (\*)
- de Jacques Vernet et Pierre Ferrari  
- **UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954** - Prix 28 € (\*)
- du Centre d'Études de Défense Nationale de Montpellier  
- **PAIX ET GUERRE EN INDOCHINE - 1935-1955** - Prix 24 € (\*)
- de Jean-Pierre Bernier  
- **INDOCHINE 1954 - LES DERNIERS COMBATS** - Prix 15 € (\*)  
- **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 10 € (\*)  
- **IL Y A CINQUANTE ANS DIEN BIEN PHU** - Prix 35 € (\*)
- de Erwan Bergot  
- **LA BATAILLE DE DONG KHÊ** - Prix 22 € (\*)
- de Jacques JAUFFRET  
- **CRABES ET ALLIGATORS DANS LES RIZIÈRES** - Prix 20 € (\*)
- du Général Henri de Brancion  
- **DIEN BIEN PHU-ARTILLEURS DANS LA FOURNAISE** - Prix 23 € (\*)  
- **RETOUR EN INDOCHINE DU SUD-ARTILLEURS DES RIZIÈRES** - Prix 23 € (\*)
- de Maurice Rives et Eric Deroo  
- **LES LINH TÁP, HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960)** - Prix 36 € (\*)
- de Paul Grauwil  
- **J'ÉTAIS MEDECIN A DIÊN-BIÊN-PHU** - Prix 24 € (\*)
- de Laurent Dao Trong Tu  
- **JE RENTRERAI ET JE ME BAIGNERAI DANS MON ÉTANG** - Prix 25 € (\*)
- de Albert Stihlé  
- **LE PRÊTRE ET LE COMMISSAIRE POLITIQUE** - Prix 23 € (\*)
- de Geneviève de Galard  
- **UNE FEMME A DIÊN BIÊN PHU** - Prix 25 € (\*)
- du Général Luc Lacroze  
- **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE** - Prix 10 € (\*)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Étrangères  
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 22 € (\*)
- du Général Guy Simon  
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 10 € (\*)  
- **LE PETIT LIVRE ROUGE DE L'ANAI** - Prix 5 € (\*)
- de Pierre-Henri Chanjou  
- **LE FEU SACRÉ - Des hauts plateaux Moïs aux savanes du Tchad** - Prix 10 € (\*) (au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- du Major Battistini  
- **AVENTURES EN ANNAM 1951-1953** - Prix 28 € (\*)
- du Commandant René Chauvin  
- **CARNETS DU TONKIN-DINASSAUT 4** - Prix 23 € (\*)
- de Guy Lebrun  
- **LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS** - Prix 23 € (\*)
- de Henry-Jean Loustau  
- **LES DEUX BATAILLONS** - Prix 20 € (\*) (Cochinchine - Tonkin 1945-1952)
- de Jacques Favreau et Nicolas Dufour  
- **NASAN - La victoire oubliée - 1952-1953** - Prix 26 € (\*)
- de Emile Lebargy et André Galabru  
- **INDOCHINE DE MA JEUNESSE** - Prix 21 € (\*)
- de Amédée Thévenet  
- **LA GUERRE D'INDOCHINE RACONTÉE PAR CEUX QUI L'ONT VECUE** - Prix 30 € (\*)
- de Minh Kim  
- **200 RECETTES DE CUISINE VIETNAMIENNE - NOUVELLE ÉDITION** - Prix 27 € (\*)
- de Ione Rhodes et Marie-Claude Gelbon  
- **LE CHANT DU RIZ PILÉ - Cent recettes vietnamiennes** - Prix 22 € (\*)
- de Claire Fourrier  
- **ROUTE COLONIALE 4 EN INDOCHINE** - Prix 15 € (\*)
- de André Mengelle  
- **DIÊN BIÊN PHU. DES CHARS ET DES HOMMES** - Prix 25 € (\*)
- de Charles-Henry de Pirey  
- **VANDENBERGUE. LE COMMANDO DES TIGRES NOIRS** - Prix 23 € (\*)
- du Médecin-Général Fernand Merle  
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 10 € (\*)  
(\* Port compris)



## Soixantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale

Le soixantième anniversaire de la signature de la capitulation japonaise sur le cuirassé américain Missouri le 2 septembre 1945 a été célébré le 2 septembre 2005 à la nécropole nationale de Fréjus et à l'arc de triomphe de Paris.

Chaque lieu de mémoire était animé par une grande musique militaire (celle des Équipages de la Flotte à Fréjus, celle de la Région Militaire à Paris) ; un chef de corps, un drapeau et une compagnie rendaient les honneurs. A Paris, en outre, le Chœur de l'Armée Française chantait des hymnes patriotiques.

A Fréjus l'affluence était considérable. 250 drapeaux jalonnaient

les allées, les escaliers et le chemin de ronde. Un millier d'anciens combattants dont 500 membres de l'ANAI, accourus spontanément, se pressaient sous le soleil, se heurtant aux barrières sans trouver de place. Des invitations avaient été lancées par le Ministère début août mais ne sont jamais parvenues à l'ANAI.

A Paris la participation était moindre. Les consignes n'ont pas permis l'accès à l'arc de triomphe des personnes intéressées qui n'étaient pas venues en cortège par les Champs Élysées.

Le dilemme du Ministère est toujours le même : on voudrait mobiliser

le maximum de patriotes de tous âges mais les lieux de mémoire sont exiguës et la sécurité impose des contrôles.

Comme en 1995, ni le Président de la République (1) ni le Premier Ministre (2) ni le Ministre de la Défense (2) ni le Ministre des Anciens Combattants (3) n'ont pu se rendre disponibles. Ils ont été représentés à Fréjus par la Ministre de la Parité, à Paris par le Ministre de la Sécurité Sociale...

- (1) Hospitalisé
- (2) Invités au congrès de l'UMP
- (3) Invité à la cérémonie de Washington par le gouvernement américain.



### Restaurant Thaïlandais **PHETBURI**

M. et Mme PATHOUMVIENG  
Membres de l'ANAI

31, bld de Grenelle  
75015 Paris  
Tél/Fax : 01.40.58.14.88  
Métro Duplex  
ou Bir-Hakeim  
<http://phetburi.free.fr>



*Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant, service aimable, tables joliment dressées. Toutes vos réceptions à caractère familial ou associatif trouveront ici un salon où l'organisation de vos réunions est entièrement à votre disposition.*  
(Fermé le dimanche)

### Mme Christiane Bonnaud-Cornille

*ancienne directrice régionale  
des anciens combattants  
de Provence-Côte d'Azur (1985-2004)  
a fondé une maison d'hôtes au Canada  
et y accueillera avec joie  
les anciens d'Indochine.*

*Votre gîte à Québec*



Christiane Bonnaud Cornille  
1885, 26<sup>e</sup> rue  
Québec (Québec) G1J 1J3  
tél & téléc. : (001) 418 663-2247  
[secretsdeprovence@yahoo.ca](mailto:secretsdeprovence@yahoo.ca)

2 chambres · salle de bain partagée · salon · cuisinette · stationnement

## Acte final de la seconde guerre mondiale

Le 15 août 2002 devant le palais impérial de Tokyo, au cours d'une cérémonie officielle en présence de l'empereur, du gouvernement, des autorités et de 5 000 parents de plus de 3 millions de Nippons morts au cours de la seconde guerre mondiale, le premier ministre Junichiro Koizumi a exprimé « le profond remords et les sincères excuses » du Japon envers les victimes de ses armées à cette époque.

Le choix de la date de cet acte de contrition a son importance. Anniversaire de la proclamation impériale du 15 août 1945 ordonnant aux forces armées nippones de cesser les combats, ce jour est consacré au souvenir des morts à la guerre.

Pour mémoire, c'est le 15 août 1952 que fut signé le traité de San Francisco qui mit fin à la guerre avec le Japon et à l'occupation de son territoire par l'armée américaine.



**SECTION D'ALSACE**

**Président :**  
**M. Jean-Pierre-KELLNER**  
**10, rue d'Altorf**  
**67120 MOLSHEIM**

La Section avait décidé que l'assemblée générale aurait lieu à Colmar le 8 juin, date choisie pour l'hommage national aux morts pour la France en Indochine. La réunion a été ouverte à 9h. Y participaient 62 % des inscrits, présents physiquement et pouvoirs. Première constatation : diminution du nombre d'adhérents, un très gros effort doit être réalisé dans ce domaine. Le succès de la semaine « Indochine » en juin 2004 à Strasbourg a été réel, les visiteurs, les auditeurs sont venus, mais c'est insuffisant, nous ne recrutons pas.

Le bilan financier 2004 fait apparaître une perte due en totalité aux dépenses de cette semaine « Indochine ». Ont été élus à l'unanimité : Vice-Président : M. René Kiehl, Trésorier : M. Rémy Blondé.

L'assemblée générale s'est rendue place du Général Hartemann (commandant les forces aériennes en Extrême-Orient, mort pour la France en avril 1951) à Colmar, où une plaque a été dévoilée par le Sous-Préfet de Colmar, à la mémoire des militaires et civils morts pour la France en Indochine et en Corée.

Assistaient à la cérémonie le Sous-Préfet de Colmar, le Colonel délégué militaire départemental, le Colonel Borel commandant la base aérienne 132 de Meyenheim, Maître Muller, Maire-adjoint de Colmar. Deux gerbes ont été déposées : par le président de la section et par le président des anciens de Corée. Un détachement d'aviateurs a rendu les honneurs.

Le président Kellner a prononcé une courte allocution au nom des trois associations d'anciens d'Indochine, ANAI, ACUF, GNCl ; le président

des anciens de Corée a aussi prononcé quelques mots. La ville de Colmar, à l'issue de cette cérémonie, a offert un vin d'honneur au Koiffhus (ancienne douane).

Le Préfet du Haut-Rhin a tenu à présider lui-même la cérémonie réglementaire d'hommage aux morts d'Indochine à 16h30 devant le monument aux morts de Colmar. L'ANAI a été représentée par Maître Frantzen qui a déposé une gerbe en notre nom. A Strasbourg, à 18h avait lieu une cérémonie au monument aux morts de la Ville, en présence du Préfet de Région, Préfet du Bas-Rhin, du Docteur Grand représentant Mme le Sénateur-Maire, du Général Gouverneur militaire de Strasbourg, avec un détachement du 2<sup>e</sup> Génie.

Jean-Pierre Kellner a prononcé un discours, suivi du message du Ministre lu par le Préfet. Deux gerbes ont été déposées : la première par le Préfet, la deuxième par Jean-Pierre Kellner au nom des trois associations d'anciens d'Indochine. A l'issue de cette cérémonie, la Ville de Strasbourg a offert une réception dans les salons de l'Hôtel de Ville.

**SECTION DE L'AUBE**  
**Président : Commandant**  
**Guy LETROUIT**  
**17, rue Jules-Ferry**  
**10400 NOGENT-SUR-SEINE**

La Section a célébré le 8 juin doublement.

A Troyes, devant le monument érigé à la mémoire des combattants d'Indochine, Robert Hirtz a lu le discours de l'ANAI et le Préfet Philippe Rey le message du Ministre. En présence de quarante drapeaux une foule importante et de nombreuses personnalités participaient à la cérémonie : le Maire-adjoint Sebeyran, le Conseiller général Rigaud, le Trésorier-payeur général Lesnard, le Général Barlet, les Colonels Dumont, Choppin,

Perry, les Commandants Auer et Pittolet, la Commissaire de Police Virginie Brunner.

A Paris, le Commandant Guy Letrouit et Mme Sophie Ravailhe Directrice de l'ONAC de l'Aube ont emmené une trentaine d'élèves du lycée Saint-Bernard aux cérémonies nationales de l'Hôtel des Invalides le matin et de l'arc de triomphe le soir. Quatre professeurs accompagnaient les élèves, ainsi qu'une quinzaine de membres de l'ANAI. La grande gerbe des anciens d'Indochine déposée sur la dalle du soldat inconnu était portée par quatre personnes, dont trois de Troyes.

Entre les deux cérémonies nationales nous avons visité le musée des arts asiatiques. 18 mai, le Président de l'Aube s'est rendu à Metz pour recevoir l'ancien drapeau de la Section de la Moselle, gracieusement offert par les anciens de l'Indochine mosellans.

19 juillet, nous avons conduit à sa dernière demeure Mme Vuong Thi My, âgée de 80 ans, veuve de M. Vuong Van Duong ancien Sous-Préfet de Hoang Su Phi (Tonkin). Elle venait d'être naturalisée après quinze ans de démarches.

**SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE**  
**Président : Colonel André GROSSEAU**  
**27, cours Gambetta**  
**13100 AIX-EN-PROVENCE**

**6 février :** Aix en Provence-Puyricard : Nombreux ont été nos amis à honorer nos frères vietnamiens et à participer aux festivités qui marquent l'avènement de la nouvelle année. Ils ont apprécié le repas-baguettes et les animations préparés par Alain Fadel et sa petite famille. Nous avons pu envoyer une somme importante à l'ANAI-Parrainage. Aussi, nous nous

devons d'en remercier la Municipalité et tout particulièrement M. Bruno Genzana pour la gratuité de la salle.

**17 février : Salon-de-Provence :** Visite à la Base Aérienne 701. C'est le Lt-Colonel La Gorce, responsable des relations extérieures, qui nous a accueillis et fait découvrir tout au long de la journée l'Armée de l'Air d'aujourd'hui, ses techniques et ses matériels. Un excellent repas au mess des officiers et la démonstration de la Patrouille de France ont ponctué cette journée.

**24 février : Salon-de-Provence :** Assemblée générale du Comité de Salon de Provence. Après avoir remercié de leur présence Henri Garric, Trésorier départemental représentant le Président André Grousseau, et Bernard Gautier, Président du Comité de Vitrolles, Mme Nadia Boucharenc a fait observer une minute de silence à la mémoire de tous les adhérents disparus avec une pensée toute particulière pour notre fidèle ami Hubert Crambert. Puis elle a prononcé son rapport moral et lu le rapport d'activité de l'exercice 2004. Le rapport financier a été présenté par Janine D'Hoker. Ces rapports furent adoptés à l'unanimité. Les membres du Bureau ont été reconduits dans leur fonction.

**3 avril : Marseille :** 10h30. Messe solennelle en l'église de l'hôpital militaire de Laveran, célébrée par Mgr Bruno Cabanes Bacou, Vicaire Général aux Armées, à l'intention des blessés, des malades et du personnel du service de santé des armées. Mme Raymonde Vial-Mazoué représentait l'ANAI.

**17 avril : Aix-en-Provence :** Salle des États de Provence. Assemblée générale de la Section sous la présidence du Colonel André Grousseau. Assemblée générale du Comité d'Aix-Marseille sous la présidence de M. André Gautier.

A cette occasion, le Colonel André Grousseau a remis à notre adhérent et ami l'Adjudant-chef Ruggirello la croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite. Décoration bien méritée pour sa conduite au combat en Algérie et en Tunisie, c'est ce que nous a fait découvrir avec talent Henri Garric dans son allocution magistrale de présentation.

**24 mai : Vitrolles :** Assemblée générale du Comité de Vitrolles. Le Président Bernard Gautier a salué les personnalités : le Colonel André Grousseau, Président départemental, le Colonel Delaporte, Président du Comité de Coordination des Associations Patriotiques de Vitrolles, Mme Monique Martinez, Conseillère Municipale, Déléguée aux associations patriotiques de Vitrolles et M. Henri Garric, Président du Comité d'Entente du Pays d'Aix.

Après un instant de recueillement en souvenir des disparus, M. Marcel Boniface a présenté le rapport moral et le compte rendu d'activité. M. Louis Leroy a donné lecture du rapport financier. L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité les rapports et procédé au renouvellement du bureau.

Le nouveau bureau, élu à l'unanimité, est le suivant : Président d'honneur : Jacques Gévolde ; Président actif : Bernard Gautier ; Vice-Président : Pierre Verdier ; Secrétaire : Marcel Boniface, Secrétaire adjoint : Michel Colombani ; Trésorier : Louis Leroy ; Porte drapeau : Slimane Souli ; Délégué Martigues : Gormand ; Dames d'Entraide : Mmes Gauthier et Varsovie.

M. Jean de Bottini, nouvel adhérent, a fait un exposé sur plusieurs voyages qu'il a effectués au Vietnam, la terre de son enfance, et l'action caritative qu'il y mène depuis quelques années.

**8 juin : Marseille :** 11h. Mémorial aux morts d'Orient et des terres lointaines. Cérémonie organisée à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour

la France en Indochine sous la présidence du Préfet de Région. L'ANAI était représentée par de nombreux adhérents.

**Salon-de-Provence :** 11h. Rond-point du Corps Expéditionnaire Français en Extrême-Orient. Cérémonie organisée à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine. Étaient présentes de nombreuses personnalités civiles et militaires, accompagnées d'un détachement de la Base Aérienne 701. M. Michel Tonon, Maire de Salon, a prononcé une allocution, suivie de la lecture du message du Ministre et de l'appel des noms des neuf Salonais morts pour la France en Indochine par Mme Paule Camps, Déléguée aux anciens combattants. Mme Nadia Boucharenc a lu le message de l'ANAI. Une assistance silencieuse et émue a écouté pour la première fois depuis 50 ans le juste hommage que la France devait à tous ses enfants disparus en Indochine. Dépôt de gerbes et sonnerie aux morts. Puis les autorités civiles et militaires ont salué les seize porte-drapeau. Vin d'honneur offert par la Municipalité. L'ANAI était représentée par de nombreux adhérents.

**Aix-en-Provence :** 15h30. Rond-point du Corps Expéditionnaire Français en Extrême-Orient. Cérémonie organisée à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine. Lecture du message du Ministre par M. Yves Fauqueur, Sous-Préfet d'Aix-en-Provence. Dépôt de gerbes, sonnerie aux morts, minute de silence, Marseillaise. Les autorités saluent les porte-drapeau. 16h : Salle du Bachaga Boualem, Maison Maréchal Juin. Le Colonel André Grousseau a lu le message de l'ANAI. Conférence « Indochine 1940-1945, une colonie dans la guerre » donnée de façon magistrale par notre jeune ami Étienne Le Baube. Les discussions se sont poursui-

vies autour d'un lunch asiatique, offert par l'ANAI et servi par Alain Fadel et sa famille. **15 juin : Beaurecueil :** 15h. Maison de retraite des anciens combattants. Cérémonie de départ de Mme Carole Brission, Directrice de cet établissement, en présence de M. Guy Collet, Directeur National de l'ONAC, de M. Michel Fabre, Directeur Départemental, et de M. Joël Mancel, Maire de Beaurecueil. MM. Antoine Allibert et Henri Garric, Conseillers départementaux de l'ONAC, représentaient l'ANAI.

**18 juin : Aix-en-Provence :** 9h30 : Quartier Miollis, traditionnelle cérémonie de fin d'année au Lycée Militaire, sous l'autorité du Colonel Jacques Raymond et du Proviseur Jean-Pierre Hardy. Remise des prix présidée par le Général de Division Gillet, Major régional, ancien élève du Lycée Militaire.

Comme elle le fait chaque année l'ANAI a participé en remettant à un élève particulièrement méritant le très beau livre du Général Hallo « Monsieur Légionnaire ». Elle était représentée par le Colonel André Grousseau et Mohamed Gamrani, Porte-drapeau.

**1<sup>er</sup> juillet :** Aix en Provence : 11h. Inauguration du rond-point Commandant Henri Bartier. En présence de Mme Marie-Yvonne Bartier, de sa famille et de nombreuses personnalités dont Mme le Député-Maire Maryse Joissains-Masini et son conseil municipal, M. le Colonel Leroux commandant la Base Aérienne 701 de Salon-de-Provence représentant le Général Bastien commandant la R.A. Sud, Mme le Médecin Général Inspecteur Valérie André, compagnon d'armes d'Henri Bartier, du Général Joseph Risso, de ses amis de l'Armée de l'Air et de nombreux compagnons de l'ANAI, c'est à Antoine Allibert qu'est revenu l'honneur de prononcer une émouvante allocution, pour nous rappeler la carrière exceptionnelle du Commandant Henri Bartier,

pilote d'avion et d'hélicoptère pendant neuf ans (1945-1954) en Indochine, dix-neuf fois cité, abattu avec son hélicoptère à Diên Biên Phu, amputé d'une jambe, après 893 missions de guerre. Puis Mme Bartier et Mme Joissains-Masini ont dévoilé la plaque commémorative.

L'ANAI et tout particulièrement son Vice-Président Antoine Allibert sont fiers de voir la ville d'Aix-en-Provence honorer, à leur demande, l'homme d'exception qu'a été Henri Bartier.

**Nos peines :** MM. Jacques Berrod-Gollion, Robert Consorti, Hubert Crambert, Michel Domain, Jean-Claude Hébréard, Pierre Oulé et Mme Antoinette Filippini sont décédés.

**SECTION DU CAMBRÉSIS**

**Président : Colonel Jacques DEKLERC**  
**59, boulevard Faidherbe**  
**59400 CAMBRAI**

**Le 8 juin** la cérémonie d'hommage aux morts d'Indochine a été célébrée en trois lieux :

- à 17h à Beauvois en Cambrésis, à l'initiative du Maire, M. Gérard Devaux, et sous la présidence du Colonel Jacques Deklerc, - à 17h 15 à Caudry, sous la présidence du Colonel Disdier,

- à 18h30 à Cambrai, sous la présidence de Mme le Sous-Préfet : allocution du Colonel Deklerc et lecture du message du Ministre. Les élus et les autorités militaires s'étaient excusés.

**SECTION DES CÔTES D'ARMOR**

**Président :**  
**M. Jean LE CAM**  
**88, rue de la République**  
**22680 ÉTABLES-SUR-MER**

**Le 8 juin** la cérémonie d'hommage aux morts d'Indochine a été célébrée à St-Brieuc sous la présidence de M. Perrocheau, Directeur de cabinet du Préfet, en présence de M. le Maire de St-

Briec et des autorités civiles et militaires. Levée des couleurs par M. Le Morvan, allocation de M. Le Cam, message du Ministre lu par M. Perrocheau, sonneries par le Club Olympique Briochin et par l'harmonie municipale. Trente-sept drapeaux et cent-cinquante personnes participaient à cette émouvante commémoration.

#### **SECTION DE LA CORRÈZE** **Président : M. Jean JUGE** **La Faucherie** **19210 LUBERSAC**

Le 11 août notre Section a célébré comme chaque année devant le monument aux morts de Lubersac le souvenir de tous nos camarades tombés en Indochine. Discours du Président, dépôt de gerbe, minute de silence. Puis réunion amicale avec les présidents et les porte-drapeau des associations et plusieurs conseillers municipaux. Nous avons pensé à nos malades : Jean-Gabriel Jacques, d'Objat, et Maurice Grenier, de Brive. L'assemblée générale aura lieu le 30 octobre à 10h30 en la salle des fêtes de Lubersac.

#### **SECTION DES DEUX-SÈVRES** **Président :** **Colonel Daniel BAUDIN** **10, rue Louis-Pergaud** **79000 NIORT**

La journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine a été célébrée le 8 juin à midi à Niort sous la présidence du Préfet Jean-Jacques Brot, et à 18h à St-Maixent sous celle du Général Godart commandant l'École. Le Colonel Baudin, le drapeau de l'ANAI porté par Jean Olivier, et des délégations de la Section participaient à chaque cérémonie. Les Maires, des Conseillers Généraux, de nombreux drapeaux étaient présents. L'un des drapeaux était porté par le Colonel Réginald Wième, 84 ans, ancien commandant

du Groupement Mobile des Partisans Thais à Diên Biên Phu.

#### **SECTION DE LA DOROGNE** **Président :** **Colonel René ROUGIER** **8, rue Paul-Louis-Courier** **24000 PÉRIGUEUX**

Préparée par l'ANAI avant la réception en préfecture du décret fondateur, la cérémonie d'hommage aux morts d'Indochine a réuni trois cents personnes à Périgueux le 8 juin en fin de matinée. Devant le monument aux morts des allées Tourny, en présence de MM. Philippe Court, Secrétaire général de la préfecture, Michel Lopez, adjoint au Maire, et d'un Conseiller général, le Colonel René Rougier prononça un discours et M. Jean-Marie Schmittlin, Directeur de l'ONAC, lut le message du Ministre.

Cent convives se sont ensuite réunis pour un sympathique déjeuner aux baguettes. Rappelons que le Colonel Rougier est l'un des premiers à avoir réclamé au Président de la République une journée nationale du souvenir de l'Indochine et que la section a apposé en 2004 sur le monument aux morts de Périgueux une plaque en granit dédiée aux morts de cette guerre. Nous déplorons la mort du Général Pierre Mary le 23 juin.

#### **SECTION DE L'ESSONNE** **Président : M. Roland GROSSET-GRANGE** **6, rue Pierre-Larousse** **91330 YERRES**

L'assemblée générale s'est tenue le 6 mars à la salle des fêtes de Montgeron. Mme Jacqueline Harang a été élue Secrétaire adjointe et M. Charles Dervily Porte-drapeau adjoint. La Section a organisé avec l'aide de M. Chanu Président de l'ANAI de l'Oise, une exposition intitulée « 332 années de présence française en

Indochine » les 2, 3 et 4 avril. M. Valls, Maire d'Évry et Vice-Président du Conseil général, ainsi que de nombreuses personnalités, nous ont honorés de leur présence à cette manifestation.

Notre drapeau a participé à la cérémonie nationale organisée le 8 juin à l'Hôtel des Invalides à Paris en l'honneur de l'Indochine.

Le 9 juin, le Président Grosset-Grange et M. Gérard Hérault, Maire de Montgeron, ont dévoilé, à la rotonde du cimetière de Montgeron, une plaque commémorative à la mémoire des civils et militaires morts pour la France en Indochine. Vingt-trois drapeaux participaient à cette émouvante cérémonie. La prochaine assemblée générale aura lieu le 12 mars 2006 à la salle des fêtes de Montgeron.

#### **SECTION DES FLANDRES** **Président :** **M. Louis CARON** **16, avenue du Président-Hoover** **59800 LILLE**

Le 5 juin, la Section a participé à Notre Dame de Lorette à la commémoration de l'inhumation du soldat inconnu d'Indochine.

Le 8 juin, organisée et présidée par le Préfet du Nord Jean Aribaud et par le Général Beaulieu, Gouverneur Militaire de Lille, la cérémonie d'hommage aux morts pour la France en Indochine a rassemblé devant le monument aux morts de nombreux associations patriotiques entourant quarante drapeaux. Après le discours du Président Caron, le Préfet donna lecture du message du Ministre. Puis le Général Beaulieu remit la rosette d'officier de la Légion d'Honneur au Capitaine Jacques Schrouf et la croix de chevalier à l'Adjudant-Chef Henri Depalemacker. Au cours du pot offert par la municipalité de Lille un bon nombre de jeunes sont venus interviewer les récipiendaires.

A Lille comme dans toute la France le décret instituant cette journée nationale n'a été connu que fin mai. Nous remercions Mme Dulion, Directrice de l'ONAC, d'avoir pris et fait prendre à l'avance toutes les dispositions qui ont permis cette magnifique célébration.

Le 4 août, une délégation et notre drapeau assistent aux obsèques d'André Kremer.

Le 5 août, une cérémonie spéciale est organisée à l'intention de l'Adjudant-Chef Georges Masson qui n'avait pu être décoré de la Légion d'Honneur le 8 juin pour cause d'hospitalisation. C'est dans sa salle d'honneur que le Général Beaulieu décore notre camarade en présence des représentants, et de leurs drapeaux, de la Légion d'Honneur (Société d'entraide et DPLV), des médaillés militaires et de l'ANAI.

Nous remercions chaleureusement le Général Beaulieu, qui, malgré les courts délais impartis a tenu à décorer les anciens d'Indochine le 8 juin après les avoir reçus personnellement. Le geste est allé droit au cœur de nos camarades.

Une mention particulière est accordée à notre camarade Sylvain Lecocq qui a restauré la stèle des anciens combattants d'Indochine à Wasquehal.

#### **SECTION DU GERS** **Président : Docteur Bernard DAMBIELLE** **13, rue Cuvier** **32000 AUCH**

La célébration du 8 mai devant le monument aux morts place Salinis à Auch fut particulièrement réussie. De nombreux participants étaient venus de loin. Après le discours du Président, le Préfet Jean-Michel Fromion lut le message du Ministre. Aux gerbes des autorités et des anciens d'Indochine était jointe celle du Comité gersois des anciens combattants. Après la cérémonie la Section offrit une réception que le

Préfet voulut bien honorer de sa présence. Il est dommage que la « Dépêche du Midi » se soit demandé « s'il faut se souvenir de ces hommes ayant combattu pour la France » puisque « toute guerre reste bien l'expression de la déraison ».

#### **SECTION DU HAINAUT** **Président :** **M. Marcel OOGHE** **32, rue René-Franck** **59494 PETITE-FORÊT**

8 juin : Le souvenir des morts pour la France en Indochine a été célébré à Valenciennes sous la présidence du Sous-Préfet Bouvier, en présence des élus de la ville, du Colonel Chaffard-Luçon commandant d'armes et des représentants de la Gendarmerie. Après le discours du Président, le Sous-Préfet lut le message du Ministre et des gerbes furent déposées au pied de la stèle des TOE.

26 juin : Au cours d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville de Valenciennes, en présence de Mme Geneviève de Galard, M. Paul Deudon, mutilé de guerre de Diên Biên Phu, a reçu la croix de chevalier de la Légion d'Honneur des mains du Médecin-Colonel Gindrey, chirurgien à Diên Biên Phu.

#### **SECTION DE LA HAUTE-GARONNE** **Président :** **Colonel Maxime SCOT** **46, rue des Crouzettes** **31120 PORTET-SUR-GARONNE**

La journée du souvenir des morts d'Indochine a été organisée à l'avance par notre Section : déjeuner en commun puis cérémonie au cimetière de Salonique à Toulouse devant le monument indochinois. Nous avons lancé des invitations à toutes les autorités et à de nombreuses associations.

Dès la parution du décret fondateur le Préfet de Région nous a remerciés, a approuvé notre organisation et en a pris la direction. C'est devant une

importante assistance, quarante drapeaux, un détachement de parachutistes avec clairon, le Général commandant la brigade, le Maire de Toulouse, le Président du Conseil général, que le Colonel Scot a prononcé une allocution et que le Préfet a lu le message du Ministre. Huit gerbes ont été déposées. Le 11 juin nous avons assisté à la messe d'adieu du Père Michel Chaleun Phonbandasack, prêtre laotien qui terminait quatre ans d'études à l'Institut Catholique de Toulouse. L'Association Chrétienne Laotienne avait invité l'ANAI.

#### **SECTION DE LA HAUTE-MARNE** **Présidente :** **Mme Claire VOILLARD** **route de Maulain-Lecourt** **52140 LE VAL-DE-MEUSE**

Une très belle cérémonie à la mémoire des morts pour la France en Indochine s'est déroulée le 8 juin à Chaumont. Le Préfet, le Premier adjoint au Maire, de nombreuses autorités civiles et militaires, quarante drapeaux d'associations et une foule importante se sont associés à l'hommage national. MM. Pierre Horiot, André Petitfour et Marius Semon nous ont quittés cette année. La présidente, le drapeau et une délégation ont accompagné leurs obsèques.

#### **SECTION D'ILLE ET VILAINE** **Président : Commandant Jean HAMON** **37, rue de la Haute Ville** **35440 MONTREUIL-SUR-ILLE**

Prévenue par l'ANAI en avril la Préfecture de Région a remarquablement organisé la célébration du souvenir des morts d'Indochine le 8 juin à Rennes. Devant le monument aux morts des trois guerres. Mme Malgorn, Préfet, a lu le message du Ministre en présence du Général Delort, commandant de région, et de

nombreuses autorités. Musique et délégations militaires, associations patriotiques avec leurs drapeaux ont donné à cette cérémonie un retentissement certain, dont le journal « Ouest France » s'est fait l'écho.

#### **SECTION DES LANDES** **Président : Commandant Jean-Yves DROUET** **18, rue du Béarn** **40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT**

Le 18 avril, nous apprenions la mort du Colonel Pierre Niney, dont l'épouse, elle aussi, a servi en Indochine. Un grand nombre de ses amis sont venus l'accompagner pour la cérémonie d'adieu en l'église de St-Paul les Dax.

M. Michel Grançon s'est éteint le 14 mai. Ses obsèques ont été célébrées en l'église St-Nicolas de Capbreton en présence de nombreux amis.

Une croisière fluviale organisée par la Section a permis le 29 avril dernier à 26 participants de naviguer sur les Gaves Réunis à partir de Peyrehorade; elle était suivie d'un repas dans une auberge à Sorde l'Abbaye, et d'une visite de la Maison du Saumon. L'exposition « Mémoire d'Indochine » prêtée par nos voisins des Pyrénées Atlantiques a été présentée durant une semaine, du 24 au 31 mai, dans la salle « Goya » de la Minoterie à Mont-de-Marsan; au vernissage ont assisté : M. Yves Saphy, adjoint au Sénateur-Maire de Mont-de-Marsan chargé de la culture, le Colonel Pacorel, commandant la Base Aérienne 118, le Colonel Dagouat, Président de la SEMLH, M. Marc Lessault, Président de l'ANMONM, de nombreuses autorités et présidents d'associations. Des étudiants et des enfants des écoles de l'agglomération montoise ont pu, grâce à cette exposition d'une valeur pédagogique évidente, se documenter sur l'œuvre coloniale et le passé humanitaire

exemplaire de la France en Extrême-Orient.

Le 8 juin à Mont-de-Marsan, la Section a célébré l'hommage national aux morts pour la France en Indochine en organisant au rond-point des anciens d'Indochine une cérémonie commémorative à laquelle de nombreuses personnalités ont assisté. On remarquait la présence du Secrétaire général de la préfecture représentant le Préfet, du Vice-Président du Conseil général représentant le Président Émmanuelli, du Sénateur-Maire de Mont-de-Marsan, et de nombreuses autorités militaires et civiles. Le représentant du Préfet a lu le message du Ministre. La présence de trente drapeaux d'associations donnaient la solennité souhaitée à cette commémoration.

#### **SECTION DE LA LOIRE** **Président :** **Colonel Marie FAVRE** **69, allée Ernest-Girard** **42153 RIORGES**

Notre amie de St-Chamond, Mme Tina Stemler (Vu Thi Tac) nous a discrètement quittés début 2005.

Les 6 et 7 mai, à Roanne puis à St-Étienne, la Section avait fort dignement commémoré non seulement le souvenir des morts de Diên Biên Phu, mais aussi celui de tous les deuils enregistrés en Indochine de 1945 à 1956. Nous avons également pensé à eux le 8 juin, journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine.

A Roanne, prévenu la veille à 17h, le Président a pu organiser le lendemain 8 juin à 10h une cérémonie marquée par la présence de Mme Colette Desprez, Sous-Préfet de Roanne, récemment affectée, et de M. Ernest Feuillet, Conseiller Municipal délégué aux anciens combattants, représentant M. Yves Nicolin, Député-Maire de Roanne. Huit drapeaux et vingt-cinq personnes ont pu être réunis. Merci aux bonnes volontés, notamment au Souvenir Fran-

çais. Ce fut une répétition en plus simple, sans musique, de la cérémonie du 6 mai. Le Président de la Section et Mme le Sous-Préfet ont successivement déposé une gerbe au monument aux morts, et Paul Jacoud a procédé à l'appel nominatif des trente morts en Indochine de l'arrondissement.

A St-Étienne, le même jour, à 18h, une vingtaine de drapeaux, une trentaine de personnes, et un détachement du Régiment de Spahis de Valence, ont assisté à une cérémonie au cimetière du Roc. Le Préfet Michel Morin, le Délégué Militaire Départemental et M. Gilbert Argoud, Premier adjoint au Sénateur-Maire de la ville, ont chacun déposé une gerbe devant le monument du Souvenir Français.

Mme Lucas-Potier, Présidente d'ANAI-Parrainage, a remercié la Section pour son don annuel de 300 euros en faveur de l'orphelinat de Phu Son.

#### SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Président :

**M. Pierre VILAINE**  
5 rue Hector-Berlioz  
44300 NANTES

La reddition de la Poche de St-Nazaire (1945) a été commémorée dans les différents lieux stratégiques de cette période. L'ANAI était présente dans la commune de La Sicaudais. Pierre Jarno, membre de la section et ancien des FFI dans ce secteur, fit un brillant exposé rappelant des faits précis qu'il avait vécus.

La première journée nationale des morts pour la France en Indochine a été organisée par le Préfet de Loire-Atlantique en collaboration avec le Comité d'Entente des Anciens Combattants d'Indochine. Chaque président des six associations déposa une gerbe au pied des tables mémorielles. Après cette belle cérémonie, rehaussée par la présence des autorités civiles et militaires, une réception

avait lieu dans les salons de la préfecture. Le 15 juin, comme chaque année, dans le cadre des « Relais de la mémoire », le président a remis un prix au nom de l'ANAI à quatre lauréats du concours scolaire départemental de la Résistance et de la Déportation.

Nous déplorons la disparition brutale de notre ami Pierre Jacqueminot, le 10 juin. Il était heureux parmi ses camarades le 8 juin.

#### SECTION DE LA MANCHE

Président :

**Colonel Paul LAURENT**  
12, rue de Normandie  
50180 AGNEAUX

Le 8 juin, à St-Lô s'est déroulée la cérémonie officielle à la mémoire des morts pour la France en Indochine. Le Président Laurent avait activement participé à sa préparation, avec le Directeur de l'ONAC et le Capitaine de Frégate DMD. De nombreux adhérents, anciens d'associations amies et parents ont répondu à l'invitation qui a été faite par courrier et voie de presse. Le Préfet, plusieurs représentants de l'État, les élus du St-Lois étaient présents.

Après la mise en place des drapeaux, des anciens, des familles, des autorités et des personnalités, le Président Laurent a tenu à en faire la présentation. Le message du Ministre a été lu par le Préfet, des gerbes ont été déposées, dont une au nom de l'ANAI. Le 24 juin, au Puy du Fou, le Président Laurent a participé à l'assemblée générale d'ANAI-Parrainage dont il est administrateur. Il avait effectué en mai un voyage sur les Plateaux Montagnards. En allant à Pleiku, Kontum, Ankhé, Da Nang, Hué, il a pu se rendre compte de l'évolution des conditions de vie et d'accueil. A Pleiku il a rencontré les juvénistes en formation à la communauté St-Paul de Chartres et mis en place les moyens pour l'achat d'équipements de formation péda-

gogique. Il a également mesuré l'importance de travaux en cours.

Le 24 juillet, les anciens du Commando d'Extrême-Orient en Algérie étaient heureux de se retrouver à Émondeville pour honorer le Sergent-Chef Y Dot Eban promu officier de la Légion d'Honneur, qui a été décoré par le Général Simon. M. Christian Prime, Maire d'Émondeville, les Présidents des Médailleurs Militaires et des ACPG/CATM de Montebourg avaient organisé la cérémonie à laquelle assistaient de nombreux adhérents et une forte délégation d'anciens parachutistes. Au cours du vin d'honneur, après les discours un bouquet et un cadeau artisanal montagnard ont été offerts à Mme Y Dot. Un repas sous la tente offert par M. Y Dot a réuni une quarantaine d'invités.

#### SECTION DU MORBIHAN

Président : Général

**Jacques MOREAU**  
9, rue du Manoir-de-Trussac  
56000 VANNES

Depuis sa création en 1991, l'ANAI du Morbihan a organisé chaque année impaire une soirée de gala comprenant un repas vietnamien, des chants et des danses indochinois. A partir de 1999, nous y avons ajouté la présence d'un groupe celtique et des danses bretonnes. Cette manifestation attirait une assistance importante, de l'ordre de 330 personnes. Lors de la dernière édition de 2003, malgré l'excellente qualité du repas et du spectacle, nous n'avons réuni que 180 participants. Nos effectifs, en diminution et victimes de l'âge, ne nous permettant plus de réaliser les programmes précédents, il fut convenu que nous expérimenterions une nouvelle formule, consistant en un repas vietnamien assorti d'un loto-apéritif. Malheureusement l'assistance a été encore moins nombreuse qu'en 2003, n'atteignant que 97 convives. Le repas fut servi au cercle mess du 3<sup>e</sup> RIMA

qui nous offrit une belle salle où Mme Vigier et Mme Le Luherne purent présenter de jolies décorations florales. Mais le menu ne fut pas à la hauteur. La collecte aux enveloppes rouges permit toutefois d'encaisser 3 600 euros pour ANAI-Parrainage.

La journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine a été célébrée le 8 juin à Lauzach, village où ont été érigés le mémorial d'Indochine et la stèle de la guerre de Corée. Les délais très courts ne permirent pas de mobiliser tous les personnels intéressés. Les assistants furent, cependant, relativement nombreux. Trente drapeaux étaient présents. Les honneurs militaires furent rendus par un piquet d'honneur du 3<sup>e</sup> RIMA.

Les autorités arrivèrent à 16h, entourant Mme Allaire, Préfet du Morbihan. La cérémonie commença par l'allocution du Général Jacques Moreau. Ensuite, le Préfet donna lecture du message du Ministre. Puis des gerbes furent déposées par le Président de l'ANAI, par le Maire de Lauzach, par Mme Guillou-Moinard représentant le Président du Conseil Général, enfin par le Préfet. La sonnerie aux morts retentit alors, annonçant la minute de silence, suivie par l'hymne national chanté par l'assistance.

#### SECTION DE LA MOSELLE

Président : M. Henri HEIP

5, rue Notre-Dame-de-Beuraing  
57580 THIMONVILLE

La journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine a fait l'objet d'une émouvante cérémonie le dimanche 12 juin au cimetière militaire de Metz-Chamblère. Cette manifestation du souvenir était rehaussée par la présence du Sous-Préfet Charles, chef de cabinet du Préfet de Région, du Consul de Chine à Strasbourg, de Mme Zimmermann, Député, de M. Masson, Sénateur, de

M. Hethener, représentant le Conseil Général, de M. Grégoire, adjoint, représentant le Maire de Metz, du Colonel représentant le Général Gouverneur militaire, du Général Canicio, commandant d'armes, des officiers supérieurs représentant la base aérienne et la gendarmerie, du Colonel Nazon, major de garnison, de MM. Marchandau et Pincemaille, respectivement Directeur Interrégional et Directeur de l'ONAC, de nombreux présidents d'associations patriotiques et de vingt-deux drapeaux.

De nombreux adhérents et amis s'étaient réunis dans la chapelle du cimetière. En présence des autorités, l'aumônier catholique de garnison lut les prières pour les défunts d'Indochine. Notre ami Jacquemin déclama avec beaucoup de ferveur un poème dédié à nos camarades tombés en Extrême-Orient. Une offrande de l'encens selon le rite asiatique clôtura cette partie religieuse de la cérémonie.

L'assistance se rendit alors à la stèle dédiée à tous les combattants morts pour la France. Un détachement militaire rendait les honneurs, un clairon exécutait les sonneries de circonstance. Sept gerbes furent déposées : une par le Président de l'ANAI, une par le Président des Nungs, une par le Président de l'ACUF ; ensuite, celles du Préfet, du Conseil Général,

du Gouverneur Militaire et du Maire de Metz.

Après l'allocution du Président Henri Heip, qui rappela avec beaucoup d'émotion ce que fut la guerre d'Indochine, M. Charles, chef de cabinet du Préfet, donna lecture du message du Ministre.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur fut offert au centre culturel de St-Julien lès Metz, suivi d'un repas-baguettes de 124 couverts avec animation musicale.

#### SECTION DU PAYS BASQUE

Président :

**M. Roger BERTHILLOT**  
1, allée des Criquets  
64600 ANGLET

La Section a appris avec retard le décès du Docteur Tran Nguyen Si survenu le 11 avril dernier à l'âge de 68 ans. Elle déplore également celui de Gratien Aguerre à l'âge de 77 ans, aux obsèques duquel elle a assisté avec son drapeau le 3 juin. Le 8 juin, la Section a célébré avec faste la journée d'hommage national aux morts pour la France en Indochine. La cérémonie qu'elle a elle-même organisée s'est déroulée à 18h 15 au monument aux morts de Bayonne sous la présidence du Sous-Préfet. Le Président Berthillot a prononcé un discours fort apprécié par l'assistance auquel le Sous-Préfet a répondu en lisant le message du Ministre.

La cérémonie a été rehaussée par la présence d'éminentes personnalités, notamment de plusieurs Généraux dont le Général Baguet, Président local des membres de la Légion d'Honneur, de vingt drapeaux, et par la participation de la musique régimentaire du 1<sup>er</sup> RPIMa. Une haie d'honneur a été formée par des adhérents de l'ANAI avec à leur tête le Général Ancelin, Président d'honneur de la Section.

Auparavant, la Section avait tenu sa réunion trimestrielle au Club House à Biarritz, suivie du repas habituel.

Jacques Dufour a été promu officier de la Légion d'Honneur, la Médaille Commémorative d'Indochine a été remise à Mme Geneviève Weyland, ancienne ambulancière, et notre Porte-drapeau Mme Julie Detchnique a reçu la médaille du Souvenir Français.

#### SECTION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Président :

**Colonel Désiré GNANOU**  
30, allée de Surcouf  
66140 CANET-EN-ROUSSILLON

8 juin, commémoration à Perpignan de nos morts en Indochine, réunissant quarante-cinq drapeaux et de nombreuses associations notamment : ACUF, ANAI, ANAPI, anciens de Diên Biên Phu, et ceux du 24<sup>e</sup> RIMA, qui n'oublie pas la participation du 24<sup>e</sup> Bataillon de Marche de Tirailleurs Sénégalais aux combats contre le Viêt Minh de 1948 à 1954 au Tonkin. 14 juin, commémoration à Port Vendres du débarquement de 1830 de l'Armée française à Sidi Ferruch en Algérie.

Nouvelles du Vietnam : École Xom Hué à Ho Nai et Centre La San Duc Minh à Saïgon : les 2 000 euros envoyés en avril sont affectés à des bourses scolaires, des classes d'affection, des aides aux malades, et à la prochaine fête du Têt des familles pauvres. - Village de Trung

Hai (Province de Soc Trang) : l'Abbé Nguyen Man Dong poursuit courageusement, grâce aux 2 000 euros envoyés en avril et une aide sans réserve de toute la population, la construction de salles de réunion pour 350 élèves et l'aménagement d'une cour de récréation. Centre départemental de mémoire : La sous-commission « Indochine doit remettre ses travaux destinés aux scolaires du primaire et du secondaire en octobre prochain. Notre Section y participe pour la période allant de 1887, création de l'Union Indochinoise, au 19 décembre 1946, date de l'insurrection viêt minh, en mettant l'accent sur l'œuvre civilisatrice de la France.

#### SECTION DU RHÔNE

Président : M. Claude-

**Pierre FRANÇOIS**  
116, rue du Commandant-Charcot  
69005 LYON

Chaque année, Lyon commémore ses morts pour la France en Indochine ; cette année, comme partout en France, cette cérémonie devenue nationale a été célébrée le 8 juin.

Organisée par la Préfecture au square du Combattant d'Indochine, la cérémonie eut lieu en présence des plus hautes personnalités de la ville, du département et de la région ; un détachement de militaires en armes et la musique de la Région Militaire rendaient les honneurs. Plus de soixante-dix drapeaux d'associations d'anciens combattants étaient là et une foule nombreuse se pressait dans ce square du Combattant cher aux Lyonnais, hélas trop petit pour accueillir tous les sympathisants et amis ; la présence de délégations cambodgienne, laotienne et vietnamienne, d'enfants des écoles fut très remarquée.

En préambule, une messe du souvenir fut célébrée le matin en l'église St-Bonaventure toute proche, pour les parti-

cipants et amis venus se recueillir.

Notre ami et adhérent René Jullian Président de l'Association régionale des Combattants de Diên Biên Phu a été élevé au rang de commandeur de la Légion d'Honneur des mains du Général Henri Juthier, Président de l'Association des Membres de la Légion d'Honneur au péril de leur vie.

**SECTION DU VAL DE MARNE**  
**Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE**  
1, rue André-Maurois  
94000 CRÉTEIL

**Le 8 juin**, une très importante délégation de la Section assistait aux Invalides à la cérémonie nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Indochine. Mais afin d'assurer une présence de l'ANAI à la cérémonie départementale du Val de Marne quelques adhérents de la Section se sont recueillis devant le monument aux morts du cimetière de Créteil en présence du Préfet et de M. Lamoine, Directeur de l'ONAC. Le Préfet a lu le message du Ministre. Puis le Général Beaudonnet et le Président ont déposé une gerbe.

**SECTION DU VAR**  
**Président :**  
**M. Christian TAFFORIN**  
84, rue Améthyste  
83600 FRÉJUS

La première journée d'hommage à nos morts en Indochine, le 8 juin, a revêtu à Fréjus une solennité particulière. En présence de l'étendard du 1<sup>er</sup> Régiment Étranger de Cavalerie et de son Colonel,

d'un piquet d'honneur de ce régiment et de la musique de la Légion, les honneurs ont été rendus à douze corps revenus d'Indochine qui ont ensuite été déposés dans la crypte du Mémorial. Des gerbes ont été déposées par le Préfet, les Maires de Fréjus et de St-Raphaël, le Colonel du 1<sup>er</sup> REC et les Présidents départementaux de l'ANAI, de l'ANAPI et des Anciens de Diên Biên Phu. Chaque membre de notre section avait reçu une invitation personnelle du Préfet du Var, par l'intermédiaire de l'ONAC auquel le président avait communiqué les adresses.

**SECTION DU VAUCLUSE**  
**Président : Commandant Hervé de la BROSSE**  
Chemin de Panisset  
84130 LE PONTET

La Section se réjouit de la promotion de deux de ses membres dans l'ordre de la Légion d'Honneur : Jack Quillet au grade de commandeur, Joseph Musial au grade d'officier.

**SECTION DE LA VENDÉE**  
**Président :**  
**M. Jean GANDOUIN**  
4, rue des Forges  
85750 ANGLES

**8 juin :** Dépôt de gerbe au monument aux morts de la Roche sur Yon pour la 1<sup>ère</sup> commémoration officielle des morts en Indochine sous la présidence du Préfet de la Vendée, en présence de nombreux anciens d'Indochine.  
**12 juin :** Participation au congrès de l'UNC à Olonne sur Mer.  
**13 juin :** Inauguration du Colège Pierre Mauger aux

Sables d'Olonne à l'initiative du Conseil général de la Vendée.

**14 juillet :** Célébration de la fête nationale place Napoléon à La Roche sur Yon. Au cours de la cérémonie le Colonel DMD décore le Président Gandouin de la croix de chevalier de l'ONM.

**4 août :** Obsèques de notre ami Marcel Fournier de Nieul le Dolent, décédé le 2 août après une longue maladie.

**SECTION DE L'YONNE**  
**Président : Commandant Charles LATROMPETTE**  
10, impasse des Guenelles  
89470 MONETEAU

L'assemblée générale de la Section s'est tenue le 22 mai à Maligny en présence du Colonel Coët Président d'honneur, des Présidents de Comité, du Commandant Letrouit, Président de la Section de l'Aube, et de nombreux adhérents.

Après la messe, les congressistes se sont réunis dans une salle communale. Le Président a souhaité la bienvenue aux présents, a excusé les absents : âge, maladie, et devoir de réserve pour les autorités départementales. Il a ensuite cité les nouveaux adhérents et a fait observer une minute de silence pour les veuves ou camarades décédés. Il a félicité les membres de la Section honorés cette année : Louis Goureau, médaille militaire ; Jean-Paul Giordano, chevalier de l'ONM ; Pierre Lemonnier, officier de la Légion d'Honneur ; Guy Pierquet, officier de la Légion d'Honneur. Le compte-rendu d'activité a été lu et approuvé à l'unani-

mité, ainsi que le bilan financier.

A 11h, le Maire, Conseiller général, et le Député, le Dr Roland, ont rejoint l'assemblée. A l'issue des travaux, le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts où après une brève allocution le Président a déposé une gerbe. Une croix du combattant et deux diplômes de porte-drapeau avaient été remis auparavant par le Président Pierquet.

Vin d'honneur et repas ont clos cette journée de cohésion.

**Le 8 juin**, une délégation emmenée par le Président s'est rendue à Paris, à l'Hôtel des Invalides où s'est déroulée une cérémonie militaire très émouvante et impeccable. A 18h, à Auxerre en présence du Préfet de l'Yonne hommage aux hommes d'Auxerre tombés en Indochine. Appel des morts par le Président départemental, dépôt de gerbes et minute de recueillement.

A 19h, à Joigny, même cérémonie en présence du Directeur de Cabinet du Préfet et des autorités locales. Assistance nombreuse devant la stèle d'Indochine.

Le matin à Migennes et à St-Florentin des cérémonies s'étaient déroulées devant les monuments aux morts.

**Le 26 juin**, repas à Merrey pour le Comité de St-Florentin.

**Le 28 juin** à Annay sur Serein, repas champêtre pour le Comité d'Auxerre.

**Le 14 juillet** à Maligny, au caveau communal, le Colonel Coët remet la croix d'officier de la Légion d'Honneur au Président Guy Pierquet. Décès : Jean Bézille du Comité de St-Florentin.



## INVITATION

L'ANAI vous prie d'honorer de votre présence les cérémonies qu'elle organise à la mémoire des Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens morts dans les armées française et vietnamienne

**le 2 novembre 2005**

- à 10 heures au cimetière de Nogent-sur-Marne, 122 rue de la Paix, Le Perreux (RER E4 – Nogent-Le Perreux, puis rue de Nancy)
- à 11 heures au jardin d'Agronomie Tropicale, 45 bis avenue de la Belle Gabrielle, Nogent-sur-Marne (RER A2 – Nogent-sur-Marne, puis rues des Marronniers et des Châtaigniers)

L'ANAI de Seine et Marne, partenaire de l'Association des Sous-Officiers de Réserve de Coulommiers, vous invite au 6<sup>e</sup> Salon du Livre « Histoire et Témoignages » le samedi 22 octobre (après-midi) et dimanche 23 octobre (toute la journée) 2005. Salle des Fêtes, Chemin du Pâtis à Meaux. Entrée et parkings gratuits. Salon organisé et mis en place avec le soutien de la ville de Meaux et du Comité du Souvenir Français de Meaux.

Téléphone : 04 60 22 50 78

Courriel : brett.gerard@wanadoo.fr

## BÊTISE COMMUNISTE

**D**écidément, les communistes ne changeront jamais. Coulés dans le moule marxiste-léniniste, ils commettent toujours les mêmes erreurs qui finissent par les marquer au fer rouge de l'infamie. En ce qui concerne les communistes vietnamiens, voici la dernière en date.

Depuis la chute de Saïgon en mai 1975 jusqu'à l'année 1996 environ, des centaines de milliers de boat people vietnamiens ont fui leur pays sur des embarcations de fortune, voire des rafiots suicidaires. Parmi eux, 500 000 ont disparu en mer de Chine, victimes des éléments ou de la barbarie des pays voisins. Ceux qui en réchappent, soit par leurs propres moyens, soit recueillis par des navires croisant leur route ou par des bateaux armés par des associations humanitaires, abordent des rivages inhospitaliers et doivent y survivre des mois ou des années avant d'être admis dans un pays d'accueil. Les deux « camps de recueil et d'internement » les plus célèbres furent les îlots de Pulau Galang sur la côte nord de l'Indonésie et de Pulau Bidong au large de la Malaisie.

Pendant toutes ces années, la population permanente de ces endroits a avoisiné le chiffre de 20 000 à 50 000, au gré des nouvelles arrivées et des départs pour les pays d'adoption. Beaucoup d'enfants y sont nés, beaucoup d'enfants et adultes y sont morts et reposent encore sur cette terre, première étape vers une nouvelle vie de liberté.

Depuis cette époque, pour tous les expatriés vietnamiens, même ceux qui n'ont pas eu la mauvaise fortune de séjourner sur ces îlots, Pulau Galang et Pulau Bidong ont une connotation particulière, évoquant ce drame sans précédent de leur histoire. C'est pourquoi en mars 2005 des délégations de boat people sont revenues sur ces lieux pour y élever deux monuments commémoratifs simples sur lesquels sont gravées ces lignes :

*« In commemoration of the hundreds of thousands of Vietnamese people who perished on the way to freedom (1975-1996). Though they died of hunger or thirst, or being raped, or exhaustion or any other causes, we pray that they may now enjoy lasting peace. Their sacrifice will never be forgotten. Overseas vietnamese communities 2005 ».*

Traduction : « A la mémoire des centaines de milliers de Vietnamiens qui ont péri dans leur quête de la Liberté (1975-1996). Qu'ils soient morts de faim, de soif, victimes de viol, d'épuisement ou de toute autre cause, nous prions pour leur repos éternel. Leur sacrifice ne sera jamais oublié. La communauté vietnamienne outre-mer 2005 ».

Sur l'autre face de la stèle sont gravés quelques mots de remerciement à toutes les autorités internationales et locales, aux organismes de toutes sortes qui ont œuvré pour le sauvetage et le reclassement de ces boat people.

Le régime de Hanoï n'y est pas expressément mentionné. Il faut cependant croire que les dirigeants du PCV n'ont pas apprécié, car ils ont fait pression sur les gouvernements malaisien et indonésien pour que ces monuments soient détruits. Lesquels gouvernements furent assez lâches, et bêtes de surcroît, pour accéder à leur demande.

Devant le tollé soulevé parmi la diaspora vietnamienne, les autorités de ces deux pays ont promis de reconstruire ces monuments, sous condition d'une petite modification de l'inscription qui s'y trouve. Mais quelle modification ? En supprimant le mot Liberté, probablement. C'est le mot Liberté qui fait horreur à toutes les dictatures de la terre. Dictature communiste, synonyme de cruauté, d'intolérance ou de falsification historique ; la profanation des cimetières militaires sud-vietnamiens après la chute de Saïgon en 1975, le déni du drame atroce des boat people en sont des exemples flagrants. Alors on ne peut s'empêcher de penser à la présence de plusieurs cimetières allemands en France, dont ceux de La Cambe et de La Chapelle en Juger dans les environs de Saint Lô (Normandie) par exemple, et d'autres encore, où sont enterrés les soldats de la Wehrmacht, des ennemis d'hier que la France dans un esprit chevaleresque a bien voulu laisser reposer sur son sol.

Les dirigeants communistes vietnamiens, dans leur incommensurable bêtise, ont pensé qu'ils pouvaient effacer les crimes du passé en détruisant une petite stèle commémorative, même éloignée de chez eux. Ils se trompent, car le devoir de mémoire des peuples existera toujours et partout. Cette phrase de Talleyrand n'est-elle pas appropriée pour définir leur geste : « pire qu'un crime, c'est une faute ! »



Stèle commémorative sur Pulau Bidong en mars 2005.



Œuvre des autorités malaisiennes en juin 2005.